

La revue catholique des idées et des faits

Pour écrire l'histoire de notre marine et de nos marins
La mission de Claudel
Garibaldi
L'Angleterre restera prussophile
Responsabilités de la guerre
Le « cléricisme » de Villon
Les faits mystérieux de Beauraing
Réponse au R. P. Bruno

Vicomte Charles TERLINDEN
Victor BINDEL
Fernand HAYWARD
Hilaire BELLOC
Jean THÉVENET
Fernand DESONAY
Bruno de JÉSUS-MARIE
Mgr J. SCHYRGENS

La Semaine

Mais gouvernez donc!... ne peut-on que crier au Gouvernement, en regrettant les attermoissements et le temps perdu.

Pouvoirs spéciaux? Mais évidemment, voyons, et tout de suite encore. Que craignez-vous donc? D'être mis en minorité? Parlez net et ferme au pays et vous serez suivis. Vous le serez d'autant plus que les événements d'outre-Rhin vous font la partie belle. Comment les démocrates-chrétiens peuvent-ils encore redouter un renforcement du socialisme en Belgique après l'effondrement inouï de la social-démocratie allemande? Comment ne pas rire au spectacle de M. Vandervelde, agitant des foudres en papier maché et menaçant de faire de l'obstructionisme au Parlement, le jour même où les syndicats socialistes allemands, avec leurs millions de membres, sont supprimés sans même l'ombre d'une résistance?

Ministres du Roi, gouvernez! Le pays ne demande que cela.;

* * *

Notre situation financière est grave. Elle ne cesse d'enliper parce que les recettes publiques sont inférieures aux dépenses. Il faut, coûte que coûte, arrêter l'hémorragie. La crise ne permet plus le train de vie mené pendant les années grasses. Guerre aux abus d'abord, dit-on. Certes, mais nous n'avons jamais pensé que la répression des abus suffirait car, chez nous, les abus restent l'exception. Tel journal, « négativiste » par tare congénitale, vient de le reconnaître lui-même par la plume d'un conseiller technique de fraîche date dont le « ton » paraît très heureusement influencé par ses... responsabilités nouvelles.

Quant aux abus, — écrit-il — c'est également dans tous les domaines qu'ils doivent être poursuivis. Mais ici, une mise au point est peut-être utile. (L'équivoque de cet « ici » est savoureuse quand on pense aux innombrables articles parus dans le journal où s'imprime cet « ici »!)

Il existe des fraudes et des abus, et le montant des charges qu'ils occasionnent n'est pas négligeable. Il y a, dans l'administration des points faibles, où il faudrait porter le fer. Mais il ne faut pas s'exagérer les possibilités. Et si l'on peut adresser certains reproches à notre administration, on doit proclamer qu'elle est d'une façon très générale honnête et consciencieuse.

Dans un autre domaine, celui des pensions et du chômage, il y a aussi des fraudes et des abus, mais ils sont moindres qu'on ne le croit. La plupart des cas signalés ne révèlent rien de contraire aux règlements en vigueur. L'abus, ou la tolérance excessive, se trouve dans la loi ou les dispositions elles-mêmes. Ce sont ces dernières qu'il faut modifier si l'on veut que l'ordre soit rétabli, et que l'hémorragie financière soit arrêtée. Les fraudeurs doivent être poursuivis sans pitié, en toute occasion, mais ceci ne sera que d'un rendement relativement faible. Et c'est verser dans une sorte de démagogie que de ne vouloir rien faire avant qu'on n'ait extirpé tous les abus.

Que voilà un air différent de celui qu'on est habitué à respirer, tous les matins, dans les colonnes de ce journal!

M. Vandervelde, directeur en exercice de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, fit, à la séance publique annuelle, une conférence toute académique sur « le régime parlementaire et ses difficultés ». Nous y reviendrons plus longuement, car le très habile chef du

parti socialiste s'y entend à finasser! Soulignons dès aujourd'hui que, d'après le *Peuple*, il a reconnu « qu'une sorte de dictature à la monnaie ou de dictature aux finances » ne s'oppose pas « aux principes de la démocratie pour autant qu'il s'agisse d'une délégation temporaire de pouvoirs spéciaux faite, d'un accord unanime ou à peu près unanime, à un Gouvernement de salut public ».

On se demande pourquoi un vote de majorité, essence même du parlementarisme, ne suffirait pas pour justifier cette délégation temporaire, et en vertu de quels principes démocratiques (?) M. Vandervelde exige un accord unanime ou à peu près unanime. Sans doute M. Vandervelde est-il gêné par le précédent de 1926. Il en était alors. Il n'en est plus. Et comme en démocratie politique il est normal de trouver mauvaises et condamnables des idées que l'on trouverait bonnes si elles n'étaient professées par un parti en face duquel on se trouve à la Chambre, M. Vandervelde, maître sophiste, finasse pour expliquer son opposition à des pouvoirs spéciaux plus limités que ceux qu'il approuva en 1926. S'il était membre d'une tripartite, M. Vandervelde serait le champion d'une mesure contre laquelle, pourtant, il votera demain. Et voilà démontrée, une fois de plus, la mortelle nocivité de cette démocratie politique qui ne peut pas ne pas mettre l'intérêt particulier d'un parti au-dessus de l'intérêt général de la Patrie.

Elle agonise, heureusement, partout, cette démocratie politique dont les méfaits furent innombrables.

L'anéantissement du socialisme allemand restera un des grands étonnements de notre temps. Qui donc eût pu imaginer volatilisation pareille? Comment s'imaginer que, derrière d'aussi formidables organisations, derrière une façade aussi imposante, il n'y avait rien, rien que du vent!...

Hitler vient de donner au monde un nouvel exemple de brutalité et de duplicité qui comptera parmi les plus abjects de son régime de violence et de crime.

Les feux d'artifice de sa grotesque fête du travail « national », où le « Fuehrer » prêchait hypocritement la concorde, étaient à peine éteints que les troupes d'assaut portaient le grand coup contre le syndicalisme socialiste allemand. Celui-ci a eu beau s'humilier en faisant un effort d'adaptation au nouveau régime, il a eu beau participer officiellement à cette parodie du premier mai, Hitler n'a attendu que l'heure où les syndicats auraient sacrifié leur âme pour les frapper dans leur corps.

Pour des raisons bien différentes de celles qui font ainsi gémir et pleurer Jexas dans les colonnes du *Peuple*, nous regrettons cette annihilation de la social-démocratie. Dans la mesure même où la révolution hitlérienne réussira à fondre toutes les forces allemandes dans le creuset d'un nationalisme exaspéré, dans cette mesure se trouvera accélérée la course à la guerre nouvelle. Si nous nous réjouissons de la débacle socialiste, nous nous alarmons du renforcement qu'elle apporte à l'esprit prussien. Et l'alarme est bien plus vive que la joie...

M. Bénès croit, ou feint de croire, l'Allemagne engagée pour longtemps dans ses difficultés intérieures. Jérôme et Jean Tharaud,



auquel l'homme d'Etat tchécoslovaque confia cette conviction, écrit, retour d'Allemagne :

Je souhaite naturellement que les prévisions de M. Bénès soient justifiées par les faits. Mais j'ai moins d'optimisme. L'impression que je rapporte de mon voyage en Allemagne n'est pas le moins du monde l'impression d'un pays qui va vers l'anarchie. C'est même exactement le contraire. L'Allemagne est en révolution, c'est un fait; mais c'est aussi un fait que cette révolution est si fermement dirigée par ceux qui la font, que le caractère désordonné qui caractérise d'habitude une révolution n'apparaît nulle part.

Et cependant qu'en Allemagne monte, vive et haute, la flamme d'un esprit guerrier qui paraît bien devoir consumer tout ce qui s'oppose à son extension; une circulaire du ministre français de l'Intérieur « à MM. les Préfets », appelle leur attention « sur le développement d'une campagne entreprise en faveur des objections de conscience et tendant à encourager le refus du devoir militaire pour des raisons d'apparence morale ». Certains milieux catholiques, aveuglés par un idéalisme chimérique ont donné dans cette sottise. Faudrait-il donc que les bottes prussiennes foulent à nouveau les routes de France — et de Belgique! — pour que l'on se rende compte de la volonté prussienne?

Notre éminent collaborateur et ami Hilaire Belloc affirme, plus loin, avec l'autorité que lui donne sa grande connaissance de l'Europe et des forces politiques aux prises en ce moment, que, seule, une révolution nationale française assurera la paix de l'Occident. Hélas! une pareille révolution nationale se déroule sous nos yeux en Allemagne, alors qu'en France le processus de décomposition politique se développe toujours. Contrairement à ce que pensent et professent ceux qui mènent la jeunesse catholique française, nous croyons que cette jeunesse ne pourrait rendre à son pays et à sa Foi service plus grand qu'en partant en croisade pour un redressement français visant à instaurer un Etat fort, soucieux de conserver à l'Europe le bienfait vital de la force française. Au lieu de cela...

M. André Tardieu continue dans l'*Illustration* son implacable réquisitoire contre un régime que personne ne pourra l'accuser de mal connaître. Son dernier article sur la crise américaine est un modèle du genre d'une clarté éblouissante.

Les Etats-Unis tombent de haut — écrit M. Tardieu — Ils tombent les derniers frappés dans ce qui faisait leur orgueil, c'est-à-dire leur sens des affaires; le génie de ces gens d'affaires qu'ils ont, à titre d'experts, prêtés au monde entier. Impossible d'aller plus loin dans l'erreur. Impossible, faute de bon sens, de plus mal jouer de plus belles cartes.

A l'issue de la guerre, que, sans leur concours, les Alliés auraient perdue, les Etats-Unis étaient le vainqueur total avec le maximum de gain dans le minimum de perte. Ils s'étaient enrichis avant de la faire, en la faisant, après l'avoir faite. La moitié de l'or du monde avait afflué dans leurs coffres.

Et de tout cet or, les financiers, maîtres de l'heure, firent le plus fol usage.

Un jour vint où tout craqua — remarque M. Tardieu — Le marché d'Europe centrale d'abord, avec les 350 milliards de francs qu'il avait empruntés; et ce fut le Moratoire Hoover de 1931. Le marché américain ensuite, avec ses 5.000 milliards de francs de dettes intérieures; et ce fut le moratoire Roosevelt de 1933. Créanciers du monde entier, munis d'une forte couverture or, les Etats-Unis, pour répondre à l'appel de leurs producteurs, ont livré le dollar aux hasards du change et rompu ses amarres avec l'or.

Le coup est rude pour l'Angleterre et il lui fut porté alors que ses délégués voguaient vers l'Amérique « n'ayant en main qu'une arme : la disparité de la livre et du dollar ».

Et le drame anglo-américain continue... En tant que nation exportatrice, obligée de vivre de notre travail, nous, Belges, y sommes intéressés au premier chef. De la guerre des monnaies s'ajoutant à la guerre des tarifs dépendra notre vie ou notre mort...

Trop de Belges se sont trompés, et pendant trop longtemps, sur la question flamande, pour s'étonner que des étrangers s'y perdent. Des Français surtout, tentés de confondre langue française, influence française, francophilie...

Dans la dernière livraison de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Jules Cambon, l'éminent diplomate français, consacre un intéressant article aux *Mémoires* du baron von der Lancken. Au sujet de la question flamande, il écrit :

Une autre question occupa son activité : la question flamande. La Belgique souffre du fait que sa population est divisée en deux races, parlant des langues différentes, les Flamands et les Wallons et, naturellement, la haute société belge, parlant surtout français, a donné, en fait, une certaine prédominance à l'élément wallon. Les Flamands, qui se rattachent davantage à la Hollande et à l'Allemagne, désirent obtenir une part égale à celle de leurs compatriotes de langue française dans l'armée et dans l'instruction publique. Il y a là, pour la Belgique, une source de difficultés considérables.

Il est certain que les Allemands ont donné, par leur présence et leur action, une acuité plus grande à ces divisions et leur influence s'est exercée dans un sens qui était contraire à l'unité belge. Ce sont eux qui ont allumé l'incendie. M. de Lancken écrit : « Le chancelier von Bethmann-Hollweg fut le premier à évoquer le problème de l'élément flamand en Belgique; il le fit sous forme d'une lettre, en date du 2 septembre 1914. »

Grâce au ciel, le gouverneur von Bissing ne se laissa pas aller à encourager l'agitation de certains jeunes Flamands qui, sous la conduite d'un Allemand, le docteur Hermann Wirth, projetaient le rattachement à l'empire allemand des Flandres, et ne craignaient pas de vouloir englober les Flandres françaises jusqu'à Calais. Cependant, en 1916, le gouverneur général von Bissing promulgua le décret transformant l'Université de Gand en Université flamande. Cette initiative de l'administration allemande a fait de cette question une difficulté toujours présente pour le gouvernement belge. Elle l'a amené en 1930 à maintenir l'enseignement flamand, ce qui entraîne nécessairement une certaine division dans les esprits et, partant, dans les cœurs. La Belgique formait jusque-là un bloc; maintenant il y a une fissure.

M. de Lancken remarque que l'attention de la politique allemande portait sur ce que l'on a appelé la séparation administrative; mais cette séparation, ajoute-t-il, ne visait aucunement à diviser la Belgique en deux Etats différents. C'est prêter à la politique allemande une innocence bien imprévoyante. Cependant il avoue qu'à la fin de l'occupation, des tendances se sont fait jour pour céder davantage encore au désir des Flamands. En réalité, l'occupation allemande a semé volontairement des germes de dissension dans ce pays. Il est impossible de prévoir ce que sera l'avenir, mais ce n'est pas une des moindres responsabilités qui pèsent sur l'Allemagne, que celle d'avoir suscité le trouble dans l'âme d'un peuple qui, jusqu'à son intervention, ne s'abandonnait pas à des idées dangereuses pour le pays.

L'ancien ambassadeur de France à Berlin se trompe du tout au tout. Sans la guerre, la question flamande se fut développée de façon toute pareille et eût abouti à la même conclusion : la flamandisation de la Flandre.

L'unité belge se trouvait menacée, non pas par une telle flamandisation, mais par l'opposition aveugle et butée à cette flamandisation. Une université flamande était inévitable et un projet se trouvait déposé à la Chambre avant la guerre. Il ne s'agit donc pas d'une initiative allemande. Ce n'est pas ce haut enseignement en flamand qui entraîne une certaine division des esprits, et, partant, dans les cœurs, bien au contraire, l'unité belge se trouvera renforcée par la satisfaction donnée aux légitimes aspirations flamandes. Une fissure dans le bloc belge? Nous croyons au contraire qu'une Flandre flamande empêchera la fissure menaçante de se produire.

M. Cambon se trompe encore en croyant que les Flamands se rattachent davantage à la Hollande et à l'Allemagne. Les folies raciques et linguistiques ont beau égarer les esprits et illusionner quelques jeunes cervelles, l'empreinte des siècles ne s'efface pas si vite. Les Flamands sont bien plus proches des Wallons que des Hollandais et, a fortiori, des Allemands. Les ja ont beau être pareils en Flandre, en Hollande et en Allemagne, les mentalités sont extrêmement différentes.

Pour écrire l'histoire de notre marine et de nos marins⁽¹⁾

Il est vraisemblable que beaucoup de nos auditeurs se sont posé la question que nous nous étions posée à nous-mêmes avant d'avoir approfondi le sujet : la marine belge a-t-elle une histoire et est-il possible de l'écrire ?

Le but de cette séance est de répondre à ce double point d'interrogation en démontrant que si, au cours des siècles, la Belgique n'a pas toujours eu la marine que supposait son importance économique, il n'en est pas moins vrai qu'à diverses périodes de son histoire elle a joué un rôle actif dans la vie maritime et qu'elle n'a jamais cessé de donner le jour à des marins, dont elle a le droit de s'enorgueillir.

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le cours des âges, on trouve dans nos populations de hardis navigateurs. Les archéologues ont mis au jour des spécimens des embarcations rudimentaires avec lesquelles ils bravaient, sans boussole, les flots déchainés pour aller chercher en Grande-Bretagne l'étain indispensable à la composition de leurs armes de bronze et pour y apporter, en échange, les produits de leur industrie rudimentaire.

Quelle indomptable énergie, quelle bravoure ne fallait-il pas à ces lointains précurseurs de notre expansion commerciale ? *Illi robur et oes triplex circa pectus erat...* disait le bon Horace.

Les qualités maritimes des habitants de notre littoral trouvèrent à s'exercer, sous la domination romaine, dans les flottes chargées d'assurer les communications avec la Bretagne en donnant la chasse aux pirates des mers du Nord. Un de ces marins, le Ménapien Carausius, devenu préfet de la flotte sous l'empereur Maximin, allait profiter de l'anarchie générale pour conquérir par sa bravoure une éphémère dignité impériale.

Cependant, dans leur ensemble, nos peuplades maritimes inaccessibles dans les criques si nombreuses à cette époque sur notre littoral, avaient échappé à la civilisation romaine et, en 399, saint Paulin les représentait dans ses écrits comme de hardis écumeurs de mer toujours en guerre avec leurs voisins.

Il fallut attendre l'époque carolingienne pour qu'elles se soumissent aux lois. Charlemagne s'en servit pour équiper la flotte, qui tant qu'il a vécu, mit notre littoral à l'abri des incursions normandes. Le principal chantier naval du grand empereur était situé, semble-t-il, au confluent de la Lys et de l'Escaut, à l'emplacement actuel de Gand.

La première période de l'histoire de la Flandre marque l'apogée de notre puissance maritime. Comme l'a rappelé M. Pirenne, Robert le Frison apparaît dans la légende comme le chef d'un peuple de marins et Robert de Jérusalem peut équiper une flotte capable de tenir tête aux forces réunies du Danemark et de l'Angleterre.

Nos marins prennent une part active aux premières croisades. Sous les ordres de Siger de Bruges, de Gérard de Courtrai et de Winkman de Boulogne, ils se distinguent devant Tarse et Laodicée. Sous Thierry d'Alsace, une expédition maritime s'organise pour l'Orient et, en 1147, les croisés flamands et brabançons, conduits par Arnould d'Arschot, s'arrêtent au passage pour enlever Lisbonne aux Sarrasins, assurant ainsi l'indépendance du Portugal.

Vers la fin du règne de Thierry d'Alsace, une guerre commerciale éclate entre la Flandre et la Hollande, au sujet du tonlieu de Gheersvliet. La flotte flamande bloque les ports hollandais, le comte Florent III de Hollande tombe aux mains du vainqueur et doit signer, le 27 février 1168, un traité reconnaissant la suzeraineté de la Flandre sur la Zélande et assurant la liberté du trafic dans les bouches de l'Escaut.

Mais, chose curieuse, le développement prodigieux du commerce belge à l'époque communale sera le signal de la décadence de notre marine. La force d'attraction exercée par le port de Bruges sur les pays du Nord, comme sur ceux du bassin méditerranéen, a pour résultat que nos pères, voyant affluer chez eux les vaisseaux étrangers, ne prennent plus la peine de naviguer eux-mêmes vers les centres de production et commettent la lourde faute de laisser à d'autres pays la maîtrise et les bénéfices de l'industrie des transports maritimes.

Il fallut attendre le règne de ces grands princes, que furent les ducs de Bourgogne, pour voir organiser une flotte de guerre capable de réprimer la piraterie et même de tenir tête aux puissances ennemies, comme elle le prouve en infligeant, le 8 juin 1470, en vue de l'Écluse, un sanglant échec à l'escadre anglaise du comte de Warwick et en lui enlevant dix vaisseaux.

Notre marine militaire, commandée par l'amiral de Flandre, était plus forte à cette époque que celles du roi de France et du roi d'Angleterre. Elle resta puissante jusqu'à la fin du règne de Charles-Quint et en 1535 nos marins se distinguaient à la prise de Tunis.

Par contre, notre flotte commerciale reste insignifiante. Anvers, qui au XVI^e siècle a succédé à Bruges comme métropole du commerce international, ne comprend pas plus que son aînée l'utilité d'avoir ses propres armements. Comme au moyen âge nos importations et nos exportations restent tributaires des flottes étrangères ou de celle des provinces septentrionales.

Cette faute devait être chèrement payée lorsqu'éclata la révolution contre Philippe II. Les nombreux Belges qui, comme Adrien de Berghes, amiral de la flotte confédérée, comme le sire de Lumme, comme le Bruxellois Boissot et tant d'autres, formèrent l'élite des *Gueux de Mer*, ne se doutaient pas qu'en luttant contre le despotisme espagnol ils allaient contribuer à la ruine de leur patrie.

Faute de forces navales suffisantes, Anvers ne put empêcher

(1) Allocution prononcée par le vicomte Ch. Terlinde, professeur à l'Université de Louvain, au Palais des Académies, le mercredi 3 mai 1933, en présence de S. M. le Roi, à la séance inaugurale des travaux de la Section d'histoire de la Ligue Maritime Belge.

Farnèse de barrer l'Escaut, tandis que les flottes de Hollande et de Zélande songeaient plus à s'assurer la maîtrise des bouches de notre fleuve qu'à secourir efficacement les insurgés des provinces méridionales. La fermeture de l'Escaut, effective depuis la fin du XVI^e siècle et consacrée par le traité de Munster, tue notre expansion commerciale.

Au cours de ce funeste XVIII^e siècle, appelé si justement par Kurth le « siècle du malheur », seuls les ports du littoral continuent à manifester quelque vitalité.

Nos pêcheurs, dont l'avocat Arthur Rotsaert, vice-président de notre Ligue, va vous parler ce soir dans la langue qui fut la leur, si hardis à chasser la baleine sur les côtes du Groenland et à pêcher la morue et le hareng sur les bancs de Terre-Neuve et dans les mers du Nord, ont grand-peine à continuer leur activité en dehors des eaux côtières, où prétend les confiner la jalousie des Hollandais.

Nos corsaires, dont M. Charles Maroy, qui s'est spécialisé dans l'étude de leurs exploits, va évoquer à vos yeux la gloire trop oubliée, tiennent tête à des adversaires aussi redoutables que Pieter Hein ou que Jean Bart et, par leurs entreprises audacieuses, font trembler derrière leurs comptoirs les marchands d'Amsterdam.

Pêcheurs et corsaires prouvaient ainsi au monde que la Belgique, ruinée par les guerres continuelles et par la fermeture de ses débouchés commerciaux, n'avait rien perdu de son énergie.

Aussi, dès que le gouvernement de Maximilien-Emanuel de Bavière permet d'entrevoir quelques lueurs de paix, se crée à l'initiative du comte de Bergeyck, surnommé le « Colbert belge », une *Compagnie des Indes Orientales*, dont l'éphémère activité va être reprise, sous le règne de Charles VI, par la célèbre *Compagnie d'Ostende*.

Les savants travaux de mon collègue M. Michel Huisman, que vous allez avoir, dans quelques instants, le plaisir d'entendre à cette tribune et ceux de M. l'abbé Floris Prims, le très érudit archiviste de la ville d'Anvers, ont mis en pleine lumière les intéressantes entreprises qui menèrent nos commerçants et nos marins sur les côtes du Malabar et du Coromandel et jusque dans les mers de Chine, et y jetèrent les bases d'une première expansion coloniale belge.

On sait comment la jalousie des puissances maritimes imposa à la faiblesse de Charles VI la suppression de cette *Compagnie* dont les succès s'étaient avérés, dès les débuts, éclatants.

Les tentatives de Joseph II pour arracher à la Hollande la liberté de l'Escaut, pas plus que l'ouverture du fleuve par la conquête française, ne donnent de résultats.

Si Napoléon, à qui n'avait pas échappé les possibilités illimitées du port d'Anvers, jette les bases de son outillage économique moderne en le dotant de ses premiers bassins, la guerre maritime et le blocus continental empêchent nos commerçants et nos marins d'en recueillir les profits.

L'union de la Belgique à la Hollande, aussi heureuse au point de vue économique que déplorable au point de vue politique, donne une grande prospérité à notre industrie mais, en mettant à la disposition de nos commerçants une des plus puissantes flottes marchandes du monde, dispense nos commerçants d'avoir leurs armements propres.

Aussi, au lendemain de notre révolution de 1830, la pénurie de notre marine se fait-elle durement sentir. Notre gouvernement comprend que le meilleur moyen de créer une flotte de commerce est d'avoir une marine militaire qui fasse connaître notre pavillon sur les rives les plus lointaines.

M. Leconte, conservateur en chef du Musée de l'Armée, s'est fait l'historien de notre petite marine royale. Pour être courtes, ses destinées n'en furent pas moins marquées d'épisodes glorieux,

tel ce combat de Deboka, magistralement raconté par M. Charles De Lannoy, professeur à l'Université de Gand.

Si nous l'avions voulu, cet exploit nous eût donné, un demi-siècle avant la réalisation des conceptions léopoldiennes, une colonie africaine.

Cette fois encore les Belges se laissèrent griser par leur prospérité, surtout après que le rachat du péage de l'Escaut eût donné au port d'Anvers une activité sans précédent, même aux plus beaux siècles de notre histoire. Ils négligèrent leur marine, et de tous les pavillons utilisant nos belles installations maritimes, le pavillon belge resta le moins représenté.

Les efforts de Léopold II, cet inlassable champion de l'expansion belge, n'obtinrent pas au point de vue maritime les résultats qu'il était en droit d'espérer.

Et cependant, les qualités requises pour faire de bons marins ne faisaient pas défaut à nos populations. L'exploration du commandant de Gerlache dans l'Antarctique et la conduite héroïque de nos matelots et de nos pêcheurs pendant la Grande Guerre suffiraient à le prouver. Ces exploits, trop peu connus, même en Belgique, ont heureusement trouvé un historien consciencieux dans la personne de M. Scarcériaux, qui, nous l'espérons, viendra un jour communiquer à notre tribune le résultat de ses travaux.

La victoire paraissait nous avoir donné l'embryon d'une flotte militaire. Hélas! ce ne fut pas pour longtemps! On peut se demander si, lorsque pour des raisons que nous n'avons pas à juger ici, on supprima nos torpilleurs et marins, on ne perdit pas de vue qu'à côté de son rôle défensif une marine militaire avait pour notre pays l'avantage d'être une grande école, où notre jeunesse aurait pu s'initier à la discipline et à la vie maritime et fournir ainsi, d'une façon plus large, les éléments indispensables au développement d'une marine marchande.

Certes, depuis la guerre, des efforts louables ont été faits pour développer chez nous l'industrie des transports maritimes. Récemment un grand quotidien étranger, le *Temps*, rendait hommage aux initiatives de notre gouvernement dans ce domaine, mais malheureusement, comme le prouve la situation actuelle de notre marine, les initiatives officielles sont impuissantes lorsqu'elles ne sont pas soutenues par ceux mêmes à qui elles devaient profiter;

Répetons-le, les Belges sont capables de faire d'excellents marins, car ce n'est pas seulement dans nos annales, c'est plus encore dans celles d'autres peuples que nous pouvons trouver nos gloires maritimes. Des chercheurs consciencieux, tels que M. Albert de Burbure de Wesembeek, M. Lhoist, le Père Calbrecht, M. Achille Rotsaert, M. Vlietinck, M. O. Petitjean, d'autres encore à qui je suis heureux de pouvoir rendre ici publiquement hommage, ont prouvé qu'il n'est pas de grande découverte ou de grande expédition à laquelle l'un ou l'autre de nos compatriotes n'ait participé. Parfois ils ont joué un rôle de premier plan, tels les membres de la famille tournaisienne des Lemaire, au service de la Hollande, qui, en découvrant le détroit désigné depuis par leur nom, ont détruit l'idée fausse que la Terre de Feu se rattachait à un grand continent antarctique; tels ces Montois exilés qui furent les fondateurs de New-York; tels les Belges, qui jusqu'au XVIII^e siècle conquièrent de hauts grades dans les flottes d'Espagne; tels ces autres Belges qui se distinguèrent dans la marine de la République et de l'Empire, comme le vice-amiral van der Meir, un des héros de Trafalgar. C'est au pays que servaient ces marins et non à leur pays natal qu'est allée leur gloire: *Sic vos, non vobis*.

L'histoire de notre marine et de nos marins mérite donc d'être étudiée. Il importe qu'à l'ouvrage vieilli et insuffisant d'Ernest van Bruyssel se substitue un travail raisonné, complet, scientifiquement conçu et réalisé. Cette tâche est trop vaste pour être l'œuvre d'un seul homme. Il faut faire appel à toutes les compé-

tences et à tous les efforts. Il faudra dresser le bilan de l'œuvre déjà réalisée en établissant une bibliographie critique de tous les ouvrages, monographies et articles concernant notre marine et nos marins. Ils sont déjà nombreux, de valeur très inégale, mais plusieurs seront à retenir.

Il faudra rechercher les sources inédites par un dépouillement systématique des fonds d'archives, tant dans notre pays qu'à l'étranger. Déjà celles de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Hollande s'avèrent d'une importance capitale. On ne pourra négliger les archives locales, ni les documents de famille. Là aussi la moisson sera immense. Il faudra enfin recourir aussi aux sources monumentales et faire de l'archéologie maritime, en étudiant les maquettes, les plans, les sceaux, les reproductions graphiques permettant d'étudier l'évolution de nos constructions navales.

Répetons-le, ce programme est vaste, sa réalisation sera une œuvre de longue haleine et c'est pourquoi nous avons cru utile de former au sein de la Ligue Maritime belge une Section d'histoire dont nous avons l'honneur d'inaugurer ce soir l'activité.

Puissent nos études avoir pour résultat d'attirer davantage l'attention du grand public vers les choses de la mer!

Les leçons du passé doivent nous donner des directives pour l'avenir, sans quoi l'histoire ne serait qu'une science stérile. Il faut que par la connaissance de leurs annales, les Belges comprennent la nécessité d'avoir une marine digne de leur force d'expansion économique et qu'ils se rappellent ce que disait leur grand roi Léopold II : « Un peuple n'est jamais petit lorsqu'il touche à la mer ».

Vicomte CH. TEFLINDEN,
Professeur à l'Université de Louvain

La mission de Claudel

LA CONVERSION ET LA VOCATION

Paul Claudel est né le 6 août 1868 à Villeneuve-sur-Fère, en Tardenois, « entre la craie de Champagne et le grand labour soissonnais », sur un plateau qui domine la route royale de Reims. « Ce village dépendait autrefois de la seigneurie du sieur Pintrel, ami de Jean de la Fontaine... Par son père, Louis-Prosper Claudel, conservateur des hypothèques, il descendait de Jacques Claudel, né en 1530 à la Bresse, dans les Vosges, et qui eut quatorze enfants; sa mère, née Louise Cerveaux, décédée en 1929, appartenait à une famille de cultivateurs originaire de Gondelancourt, près de Notre-Dame-de-Lièsses, dans l'Aisne, et qui ne se fixa à Villeneuve que vers 1860. Un oncle maternel du poète, l'abbé Cerveaux, mourut curé de ce dernier village en 1869 (1) ».

Claudel s'apparente à ces terriens de génie, Vuillot et Péguy, transplantés du milieu temporel français dans le milieu spirituel. Seulement, Vuillot et Péguy, des bureaux de l'Univers, rue du Vieux-Colombier, ou des Cahiers de la Quinzaine, rue de la Sorbonne, pouvaient aisément rattacher leur pensée à la vigne natale, tandis que Claudel entrelacé de tels fils de l'Amérique à la Chine, de Prague à Francfort et Hambourg, de Rome à Rio-de-Janeiro, de Tokyo à Washington que son âme n'a plus d'attache : le terrien souffre un perpétuel exil :

(1) LOUIS CHAIGNE, *L'Enseignement chrétien*, avril 1931, p. 305. Cf. *La Croix*, 12-13 octobre 1930, « Au pays natal de Paul Claudel ». Un abbé, Jean-Baptiste-Constant Claudel, est enterré à Charleville (J. GILLET, *Vie de Mgr Garot*, p. 179, Charleville, 1900, in-8°; FRÉZET, *Bulletin du Diocèse de Reims*, fév.-mars 1898).

*Tant de mer, que le vent lugubre la ravage,
Ou quand tout au long du long jour l'immensité
S'ouvre au navigateur avec solennité,
Traversée, et ces feux qu'on voit sur le rivage,*

*Tant d'attente et d'ennui, tant d'heures harassées,
L'entrée au matin au port d'or, les hommes nus,
L'odeur des fleurs, le goût des fruits inconnus,
Tant d'étoiles et tant de terres dépassées...*

*Ici cet autre bout de l'univers, et puis
Rien! — de ce cœur n'ont refréné l'essor farouche (1).*

Il marche et de sa canne mesure l'univers.

L'ordre français n'est-il pas solidaire de l'ordre universel? La France charge le consul de représenter ses intérêts temporels; Dieu donne au poète ambassade près des réalités cosmiques. Pourquoi oublier le bourg de son baptême? Plus Claudel regarde de pays plus un seul lui agrée : vers lui son œuvre ouvre de bienheureuses échappées. Il s'y réfère sans cesse comme à son centre lumineux et, un jour, il y crée Violaine, sainte de Villeneuve.

Le lycée Louis-le-Grand lui fut un bain : aussi seul et muet qu'un bœuf, il y mâcha d'amères pensées. A quinze ans, il philosopha comme Balzac à Vendôme, rejeta la foi incompatible avec la pluralité des mondes, et le moralisme kantien de Burdeau. « Il avait alors... une figure ronde, au regard droit, un accent un peu rude, les façons vives, l'allure robuste, » dit l'un de ses camarades, M. Strowski, et M. Léon Daudet nous peint un « Paul Claudel au regard de feu et au débit précipité, qui avait fréquemment des attrapades avec notre maître. En bon jacobin, Burdeau ne supportait guère la contradiction et il avait, je crois, flairé en Claudel un médiocre admirateur de l'impératif catégorique. D'où les discussions rapides et flamboyantes comme des passes d'armes, qui laissaient les deux adversaires frémissants et irrités (2) ».

Tristes années 80, sous le règne intellectuel de Renan. En 1883, celui-ci préside la dernière distribution de prix de Louis-le-Grand à laquelle assiste Claudel. Il le couronne et l'embrasse : « Qui sait? vient-il de prophétiser, vous m'entourez aujourd'hui; il y en a peut-être un parmi vous qui, plus tard, se lèvera pour dire que j'ai eu sur la jeunesse une ruineuse influence? » Claudel n'y songe guère, la lecture de la *Vie de Jésus* lui a même fourni de nouveaux prétextes d'incroyance. La *Correspondance* avec Rivière l'appelle le « hideux », « l'ignoble Renan », et les *Cinq grandes Odes* le rangent parmi les infâmes (3). Ces sentiments violents s'adressent non moins aux *Drames philosophiques* qui froissent son art qu'à la *Vie de Jésus* qui froisse sa foi. A dix-huit ans Claudel croit ce que croit Renan : « La forte idée de l'individuel et du concret était obscurcie en moi. J'acceptais l'hypothèse moniste et mécaniste dans toute sa rigueur, je croyais que tout était soumis aux lois » et que ce monde était un enchaînement dur d'effets et de causes que la science allait arriver après-demain à débrouiller parfaitement (4) ».

Mais ce qui paraissait au Renan de 1848 un progrès inouï était au Claudel de 1886 le « bain matérialiste ». *Caliban et l'Abbesse de Sourarre*, par leur ton badin, leur philosophie légère et leur dilettantisme, agaçaient l'écrivain épris de l'art eschyléen qui outrepassait la tragédie de convenance et de raison des XVIII^e et XVII^e siècles pour goûter à tâtons l'âpre drame de l'enfer

(1) « Vers d'exil », I, 226, *Théâtre* (première série), IV, 7^e édit., Paris, Mercure de France, s. d.

(2) La *Vie catholique dans la France contemporaine*, p. 465, Paris, Blond et Gay, 1918, in-8°; *Fantômes et vivants*, in *Souvenirs*, p. 79, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1920, in-8°.

(3) *Correspondance*, pp. 102-157, Paris, Plon, 1926, Roseau d'Or; *Magnificat*, p. 108, cf. *Chemin de Croix*, X^e station : « Le valet d'Anne le soufflette (Jésus) et Renan le baise ».

(4) « Ma conversion », *Revue de la Jeunesse*, 10 octobre 1913.

intérieur. Rien de commun entre le séminariste de Tréguier, Saint-Nicolas et Issy, gavé de catholicisme, et le lycéen de Louis-le-Grand entré à Notre-Dame en décadent de lettres; entre le Renan d'Issy délaissant la profonde tradition religieuse pour la philologie (cette science extérieure tue en lui la science intérieure et il en arrive à suivre d'un esprit amisé l'évolution des lobes de son cerveau) et le Claudel tragique qui clarifie à la sueur de son âme son obscurité intérieure et rapprend, aux genoux de l'Eglise, à contempler l'ordre liturgique de l'univers. Renan s'intoxique de scientisme, Claudel le rejette. Le règne du vieillard est fini; Tête d'or tue l'Empereur des Lettres.

Aux approches de 90, la jeune génération, Bergson, Blondel, Barrès et Claudel, fait preuve d'irrévérence. Un profond renouveau rajeunit les lettres et la philosophie, l'on s'étonne que Claudel ait choisi pour tuteur Rimbaud. Au sortir des ténèbres toute leur est bienvenue: « La première lueur de vérité me fut donnée par la rencontre des livres d'un grand poète, à qui je dois une éternelle reconnaissance, et qui a eu dans la formation de ma pensée une part prépondérante. Arthur Rimbaud (1). »

Une matinée de juin 1886, il achète la première livraison de la *Vogue* qui contient le début des *Illuminations*: « La lecture des *Illuminations*, puis, quelques mois après d'*Une Saison en Enfer*, fut pour moi un événement capital. Pour la première fois, ces livres ouvraient une fissure dans mon bague matérialiste et me donnaient l'impression vivante et presque physique du surnaturel. » Un tel démon le dégoûte de l'enfer et la force explosive de ses poèmes secoue les colonnes du scientisme. Si la négation de Rimbaud n'est pas le salut de Claudel, elle aplanit ses voies. Claudel et Rimbaud n'idolâtraient point les mots, signes et clés du réel. L'art de Claudel continue et développe celui de Rimbaud. D'autres, Shakspeare, Eschyle, Dante et Dostoïevsky furent ses maîtres; Rimbaud seul eut une action que Claudel appelle séminale et paternelle. Rimbaud est un Tête d'or, il marche impétueux à la conquête du monde, mais, privé de spiritualité chrétienne, il n'y peut que prolonger sa saison en enfer. La même ardeur dominatrice entraîne Claudel, mais, pareil à Œuvre, il possède Dieu. Ayant trouvé la prière, il garde la poésie. « Poète sans le pouvoir du prêtre », Rimbaud vit en damné de la Présence divine. « Toute la vie n'est pas de trop pour faire la conquête spirituelle de cet univers ouvert par les explorateurs du siècle qui finit, pour épuiser la création, pour savoir quelque chose de ce qu'elle veut dire, pour donner de quelques mots enfin cette voix crucifiante au fond de lui-même (2) ». Claudel commence où finit Rimbaud: Il ne s'embarque pas à Marseille pour fuir, il a compris le secret rimbaudien, essentiel et profond, de reconquête de soi, de récupération de l'Eden et il propose aux hommes « une décaution spirituelle des éléments de ce monde (3) ».

Rimbaud est le mystique sans Dieu, Claudel est le poète christophile:

Ce que tu cherchais si loin, l'Éternité dès cette vie accessible à tous les sens, —

Ève les yeux et tiens-les fixés devant toi, c'est là, el regarde l'Azyme dans la montrance (4).

Le poème de *Consécration* est la réponse directe de Claudel à son maître: « Rimbaud, pourquoi t'en vas-tu? » Sorte de rencontre en dehors du temps, émouvante conversation derrière le voile, page dantesque où se touche le surnaturel.

(1) *Ma Conversion*, in Sainte-Marie Perrin, *Introduction à l'œuvre de Paul Claudel*, pp. 121-122, Paris, Blond et Gay, 1926. Cf. *Correspondance avec Rivière*, pp. 142-143.

(2) *Positions et Propositions*, p. 139.

(3) *Ibid.*, p. 138.

(4) *La Messe là-bas*, pp. 38-39, Paris, N. R. P., 1919.

D'où vient ce surgissement en vous d'innocence comme une eau claire qui nous lave?

D'où vient cette initiative étrange et cette touche sur notre cœur soudain si pressante et si suave? (1)

Claudel le sait depuis le 25 décembre 1886. Il l'apprit ce jour-là, dans Notre-Dame de Paris, pendant qu'on chantait le *Magnificat*: « C'est alors que se produisit l'événement qui domine toute ma vie. En un instant mon cœur fut touché et je crus. Je crus, d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante, d'une telle certitude ne laissant place à aucune espèce de doute, que, depuis, tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée n'ont pu ébranler ma foi, ni, à vrai dire, la toucher. J'avais en tout à coup le sentiment déchirant de l'Innocence, de l'éternelle enfance de Dieu, une révélation ineffable (2). »

Nous possédons ici un document spirituel d'une valeur unique. Le XIX^e siècle redevenu païen, Rimbaud recommence la recherche et l'attente des hommes de l'Ancien Testament, en marche vers le Messie. Claudel ne connaît Jésus que par Renan, il ignore sa divinité. Le monde hideux des Molochs du siècle a dressé un mur de raisons entre l'âme et Dieu. Le catholicisme est la religion du passé et Jésus est descendu dans la poussière où dorment les dieux morts. Pourquoi s'enquérir d'un fait survenu dans un coin de Galilée il y a dix-neuf cents ans? Mais voici soudain, « près du second pilier à l'entrée du chœur, à droite du côté de la sacristie », présent à Claudel, « un être nouveau et formidable », un « être nouveau et prodigieux »: C'est à moi, Paul, entre tous, qu'il s'adressait, et il me promettait son amour...

Il faut céder enfin! à porte, il faut admettre

L'hôte; cœur frémissant, il faut subir le maître,

Quelqu'un qui soit en moi plus moi-même que moi (3).

Cette révélation immédiate et personnelle laisse intact l'entier édifice des opinions et des connaissances; quatre ans, de 1886 à 1890, Claudel résiste à Dieu; la suave et terrible exigence de l'Amour soulève son être qui voudrait rejeter ses parties mortes, car ce n'est pas une religion pour rire. Authentique et tragique, l'œuvre de Claudel rappelle au XX^e siècle l'exigence de Dieu. A l'heure de l'*Adeste*, il l'invite au silence et à l'attention. Il lui rappelle le secret perdu de l'eau vive; converti de Noël, il a compris l'éternel surgissement de Dieu à tout moment de la durée. Claudel est le poète de la source, comme Bergson et Blondel en sont les philosophes: le suprême effort de l'homme le porte à l'affirmation d'une exigence de totalité comme à l'aven senti d'une déficience essentielle; le tout d'ici-bas ne fait qu'aviver sa soif du Tout transcendant.

VICTOR BINDEL.

(A suivre.)

(1) *La Messe là-bas*, p. 42.

(2) *Ma conversion*, p. 123.

(3) *Ma conversion*, p. 127; *Vers d'exil*, VII, Théâtre, IV, p. 238.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Garibaldi ⁽¹⁾

FRATERNITÉ BRITANNIQUE

Les loisirs forcés que la balle d'Aspromonte imposèrent à Garibaldi, l'immense popularité aussi que ce douloureux événement lui valut dans toutes les sphères libérales d'Europe contribuèrent à transformer, pour un temps, le héros des champs de bataille en une sorte de vivant symbole des revendications populaires. Il devint l'apôtre de la liberté. En ces années 1862-1863, la question romaine était posée devant la conscience des peuples. Les adversaires du pouvoir temporel et ses défenseurs mettaient une égale ardeur à défendre deux causes opposées que les uns et les autres proclamaient également saintes, intangibles et sacrées. Le Pape fulminait contre les ennemis de Dieu qui prétendaient spolier le Vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, de ses droits millénaires et imprescriptibles. Veullot en France, Manning en Angleterre, Mgr Vermillod dans la Genève de Calvin tonnaient pour la défense des droits de la papauté, ces droits que les catholiques ultramontains déclaraient inaliénables. Et pourtant, un pontife contemporain devait les abandonner avec une si belle facilité que les rares survivants de ces temps héroïques n'ont plus eu qu'à courber la tête en murmurant : « C'est donc pour en arriver là que nous avons versé notre sang et sacrifié notre jeunesse ».

Comme il advient toujours, lorsque les événements n'ont pas achevé la courbe de leur évolution, défenseurs et adversaires de la papauté dépassaient, dans leurs polémiques et leur action, les limites d'une conception raisonnable des choses. La politique pure se mêlait étroitement à la discussion d'un problème où la religion était si fort intéressée. Napoléon III s'était institué le protecteur de Pie IX. Le Saint-Père acceptait ses services sans éprouver, pour autant, à l'endroit de l'empereur français des sentiments d'excessive dilection. Faute de mieux, on acceptait à Rome le corps d'occupation, mais on inclinait à plus de sympathie envers les zouaves pontificaux légitimistes. Là encore, certaines distinctions seraient nécessaires. Toutes les bulles d'excommunication fulminées contre Victor-Emmanuel, toutes les marques de réprobation données à Garibaldi et à ses chemises rouges n'empêchaient ni les prélats ni le Pape en personne de réagir, à maints égards, en Italiens, d'éprouver pour les Français des sentiments qui s'apparentaient fort à ceux des libéraux unitaires, sentiments où l'agacement causé par un certain esprit de gloire se mêlait à une secrète jalousie. Il n'est pas certain que Pie IX n'ait pas éprouvé envers Garibaldi comme une obscure tendresse, où l'admiration que la péninsule tout entière professait pour le héros se mêlait à une estime singulière pour le désintéressement absolu avec lequel le vieil homme de guerre poursuivait son idéal. On commence à peine aujourd'hui à démêler les éléments complexes de ces temps agités. L'histoire, grande redresseuse de torts, finit par remettre bien des choses à leur place. Pie IX, le bon et saint pontife qui avait entrevu, dans un éclair, le destin de l'Italie, était pleinement conscient du caractère tragique de cette époque où l'idéal de la liberté s'opposait à des barrières séculaires qu'il fallait abattre. De là, malgré le sectarisme affiché de Garibaldi, la grande estime que le Pape nourrissait pour lui. « Il n'y a que deux hommes absolument honnêtes en Italie, disait-il, Garibaldi et moi ! » Et c'était vrai. Ni l'énigmatique cardinal Antonelli, ni le louvoyant Rattazzi, ni même le grand Cavour et le Roi Galant Homme n'étaient exempts d'une certaine cantèle, conforme au caractère des uns, imposée aux autres par les circonstances.

(1) Extraits d'un volume qui paraîtra prochainement aux Editions du Siècle, à Paris.

Chez Garibaldi, rien de tel. Son nom est synonyme de droiture, de franchise et de loyauté. Quant à l'honnêteté, au sens le plus courant du mot, il n'avait même pas de mérite à la pratiquer, n'ayant jamais rien recherché ni désiré pour lui-même.

Quoi qu'il en soit de ces courants mêlés, si Pie IX était le vivant étendard des paladins de la tradition, Garibaldi servait de vessillifère aux idées libérales auxquelles l'Angleterre victorienne, sous l'impulsion de Gladstone, était particulièrement dévouée. En Angleterre, le condottiere comptait un nombre incalculable d'admirateurs, depuis la Reine elle-même, lord John Russell, lord Palmerston, Gladstone, jusqu'aux plus humbles gens du peuple, en passant par toute l'aristocratie antipapiste et protestante. Dans sa solitude de Caprera, Garibaldi recevait l'écho de toutes ces manifestations, et tandis qu'appuyé sur des béquilles il essayait ses premiers pas au milieu de ses rochers sauvages, il suivait avec ardeur le cours des événements, s'intéressait à l'insurrection de la Pologne, aux conspirations ourdies contre Napoléon III dans la demeure de Victor Hugo à Guernesey et, peu à peu, le désir mûrissait en lui d'aller faire une visite à ses amis de Grande-Bretagne.

L'enthousiasme avec lequel le peuple anglais accueillit Garibaldi est impossible à décrire. Après les honneurs, discours, banquets de Southampton, le général fut emmené par Mr Seely dans l'île de Wight, à Brook-House, où lui parvinrent des messages de tous les coins du Royaume-Uni. Les visites affluèrent, celle, entre autres, du poète Tennyson qui déclara de lui qu'il était, selon la parole du vieux poète Chaucer, « aussi modeste d'allure qu'une jeune fille » et qu'il avait « *the divine stupidity of a hero* ». Gladstone, alors chancelier de l'Echiquier, lord Shaftesbury, Alexandre Herzen, Karl Blind, le patriote allemand, Mazzini même, se succédèrent dans la demeure de Mr Seely pour voir le général et s'entretenir avec lui.

A Portsmouth, Garibaldi était invité officiellement à visiter les arsenaux, les chantiers, l'Ecole navale, et des exercices de tir avec des canons de gros calibre étaient ordonnés en son honneur pour lui permettre de contempler le spectacle des évolutions de l'escadre.

Le 11 avril, enfin, le général faisait son entrée solennelle à Londres. Parti de Cowes avec ses compagnons de voyage, les époux Chambers, et son hôte, Mr Seely, il trouvait, en débarquant à Southampton, un train chauffé tout exprès pour lui qui l'emportait pendant que les cloches de la ville sonnaient et que tonnaient le canon. A la gare de Nine Elms, les membres du comité promoteur de la visite de Garibaldi en Angleterre, les dirigeants de la colonie italienne, les représentants d'une foule de sociétés, associations antialcooliques, légionnaires garibaldiens anglais de 1860, corporations londoniennes l'attendaient pour lui faire cortège avec leurs fanfares, leurs bannières et leurs drapeaux. Le duc de Sutherland l'emmena dans sa voiture tirée par quatre chevaux et, tout le long de l'interminable parcours, le cortège composé de nombreuses voitures et des sociétés précédées de leur musiciens, sur lequel ondulaient une multitude d'oriflammes de toutes formes et de toutes couleurs, défila au milieu d'une foule innombrable et délirante. Au sortir de la gare, lorsque le grand homme parut avec sa longue chevelure, son visage mâle et lionin, vêtu de son pittoresque costume, les assistants, qui se bousculaient pour le mieux voir, demeurèrent quelques instants cloués par la surprise et l'admiration jusqu'au moment où, revenus de leur émotion première, ils poussèrent des hurras qui ne cessèrent plus le long de Wordsworth Road, Miles Brough, New-Bridge Street, Upper-Kennington Lane, Kennington Road, Westminster Bridge Road, Westminster Bridge, Parliament Street, Charing Cross, Pall Mall, jusqu'à l'aristocratique square où s'élevait la demeure du noble duc, Stafford House.

Le tumulte de cette arrivée atteignit des proportions telles que Garibaldi lui-même en resta stupéfait et presque effrayé. Chacun voulait le toucher, lui serrer la main, l'embrasser; près de Westminster, la foule était si dense que sa voiture se trouva séparée du reste du cortège. Il fallut l'intervention de quelques policemen pour dégager le héros de l'étreinte de ses admirateurs trop fanatiques et pour permettre au cortège de se reconstituer. A Trafalgar Square, des grappes humaines étaient accrochées au socle de la colonne de Nelson. Le cortège avait quitté la gare à 2 heures. Il en était 8 quand il parvint à Stafford House. La nuit était tombée. Garibaldi était noir de suie de la tête aux pieds à force d'avoir été palpé et pressé par des milliers et des milliers de mains. Un demi-million de personnes avaient pris part à cette manifestation qui dépassait en éclat l'accueil fait aux troupes à leur retour de la guerre de Crimée.

Dès le lendemain de son arrivée, les corvées commençaient, pour l'illustre visiteur. Les habitants du quartier Saint-Pancrace en souvenir de la lutte épique de 1849, près de la porte du même nom sur le Janicule, lui présentèrent une adresse d'hommage. A Chiswick, il alla déjeuner chez la duchesse de Sutherland, mère de son hôte, et y rencontra lord Granville, lord John Russell, le duc et la duchesse d'Argyll, le comte et la comtesse Clarendon, Mr et Mrs Gladstone. La musique des *Life Guards* joua l'hymne garibaldien pendant le repas. Dans l'après-midi, le général était reçu par le Premier ministre, lord Palmerston, et avait un entretien d'une heure et demie avec lui, en tête à tête.

Le 13 avril, Garibaldi visitait l'arsenal de Woolwich, où les ouvriers traînaient sa voiture à bras. Le soir, le duc de Sutherland offrait un dîner de quarante couverts à la suite duquel le général, assis sur une espèce de trône, voyait défiler devant lui toute l'aristocratie d'Angleterre et d'Ecosse.

Le 14, la ville de Manchester envoyait une députation au grand Italien; puis Garibaldi devait passer en revue les pompiers dont le duc de Sutherland était colonel; le soir il assistait à une représentation de la *Norma* au théâtre de Covent-Garden. Il y fut couvert de fleurs. Le lendemain soir, après une excursion à la campagne, son vieil ami Antonio Panizzi, propriétaire d'une restaurant célèbre près du British Museum, le pria à dîner. Le 16, visite aux grandes brasseries Berkley et Perkins; concert, en présence de trente mille auditeurs, au Crystal Palace, organisé par les Italiens de Londres. Une députation présentait à Garibaldi un drapeau avec la devise brodée en lettres d'or: « Rome et Venise ». Le même soir, lord Palmerston offrait un grand dîner au général.

Le 17 était un dimanche. Garibaldi put goûter enfin un peu de calme. Ce jour-là, Alexandre Herzen recevait à sa table, au milieu d'un groupe d'intimes, — parmi lesquels figuraient, entre autres, Aurelio Saffi et l'ancien prodictateur de Sicile, Mordini, — les deux grands Italiens présents à Londres: Giuseppe Garibaldi et Giuseppe Mazzini. Pour qui se rappelle le long malentendu qui avait opposé l'un à l'autre les deux bâtisseurs de l'Italie nouvelle, les toasts, échangés en français, ne manquent pas d'intérêt.

Mazzini, se levant au dessert, s'écria en français:

« Mon toast comprendra tout ce que nous aimons et tout ce pour quoi nous combattons:

« A la liberté des peuples!

« A l'association des peuples!

« A l'homme qui, par ses actions, est l'incarnation vivante de ces grandes idées!

« A Joseph Garibaldi!

« A la pauvre, sainte, héroïque Pologne qui, depuis plus d'une année, combat en silence et meurt pour la liberté!

« A la nouvelle Russie qui, sous la devise *Union et Liberté*, tendra, dans un jour rapproché, une main de sœur à la Pologne

pour la défense de la liberté et de l'indépendance, et effacera le souvenir de la Russie des Tsars!

« Aux Russes qui, notre ami Herzen en tête, ont le plus travaillé à l'éclosion de la nouvelle Russie!

« A la religion du devoir qui nous fera lutter jusqu'à la mort pour que toutes ces choses s'accomplissent! »

Se levant à son tour, Garibaldi répondit:

« Je vais faire une déclaration que j'aurais dû faire depuis longtemps: il y a ici un homme qui a rendu les plus grands services à mon pays et à la cause de la liberté. Quand j'étais jeune et que je n'avais que des aspirations, j'ai cherché un homme qui pût me conseiller et guider mes jeunes années. Je l'ai cherché comme l'homme qui a soif cherché l'eau. Cet homme, je l'ai trouvé. Lui seul a conservé le feu sacré, lui seul veillait quand tout le monde dormait. Il est toujours resté mon ami, plein d'amour pour son pays, plein de dévouement pour la cause de la liberté.

« Cet homme, c'est mon ami Joseph Mazzini.

« A mon maître! »

Après avoir choqué son verre avec l'Apôtre, le général reprit:

« A la Pologne, la patrie des martyrs, au pays qui se dévot à la mort pour l'indépendance, au pays qui donne un sublime exemple aux autres peuples!

« A la jeune Russie, au nouveau peuple qui, une fois libre et maître de la Russie du Tsar, est appelé à jouer un grand rôle dans les destinées de l'Europe!

« A l'Angleterre, ce grand pays de la liberté qui nous donne l'hospitalité, à qui nous devons ce grand bonheur de nous trouver réunis! »

Outre l'intérêt qu'il peut y avoir à relire ces paroles à soixante-dix ans de distance, en mesurant, à la lumière du présent, ce qu'elles avaient de prophétique et la part d'illusion qu'elles contenaient, on devine qu'elles exprimaient des sentiments qui dépassaient le caractère conventionnel de ces sortes de manifestations oratoires.

« ROME OU LA MORT! »

L'Autriche, battue à Sadowa par la Prusse, avait consenti à céder la Vénétie. Mais, au lieu de la remettre directement au roi Victor-Emmanuel, elle en fit l'abandon à Napoléon III, qui la repassa aussitôt à l'Italie. Ainsi, quoique dans des conditions peu favorables et sans que le jeune royaume obtint une frontière adéquate à ses besoins et à la nature des choses, la moitié du programme: « Rome et Venise », était réalisée. La reine de l'Adriatique et la belle province riche de cités comme Vérone, Vicence, Mantoue et Padoue, recouvraient la liberté et s'unissaient à la mère-patrie.

L'année 1867 allait remettre au premier plan la question romaine. Par la convention de septembre 1864, Napoléon III, en retirant ses troupes du territoire pontifical, en avait confié la tutelle au royaume d'Italie. Situation paradoxale, nœud gordien que les négociations diplomatiques et les tentatives de conciliation — et Dieu sait s'il y en avait eu depuis 1861, avec le P. Passaglia, le D^r Pantaleoni, d'autres et d'autres encore! — ne parviendraient jamais à défaire. De ce problème entre tous délicat, Garibaldi faisait l'objet de ses constantes préoccupations.

Le 11 février 1867, Ricasoli, successeur de La Marmora, avait dissous le Parlement et annoncé de nouvelles élections. Pour la première fois, les Vénitiens allaient envoyer à la Chambre italienne leurs représentants. Les groupes de gauche eurent l'idée de demander à Garibaldi d'aller en Vénétie exhorter les populations à voter pour leurs candidats. Le général accepta, quitta Caprera et se

rendit à Florence où il arriva le 22. Il descendit chez Alberto Mario.

Pour bien saisir le rôle joué par le condottiere en cette année fatidique, il faut comprendre qu'il n'était plus tout à fait le même homme qu'au temps de l'expédition de Sicile, sept ans auparavant. Sous l'influence des éléments révolutionnaires avec lesquels il était en contact étroit, Garibaldi finissait par être en proie à une espèce de délire mystique. Haut dignitaire de la franc-maçonnerie, exalté par une philosophie assez primaire, il n'était plus simplement, comme autrefois, l'adversaire du pouvoir temporel, respectueux, par ailleurs, de la religion catholique. Le temps du P. Ugo Bassi, du P. Pantaléon, des *Te Deum*, des visites aux reliques de saint Janvier était passé. Garibaldi, d'homme d'épée, se muait en une manière de prédicant. Il exposait le nébuleux credo d'un vague panthéisme et vaticinait contre les prêtres en termes d'un sectarisme farouche. On le vit bien, au cours de son voyage à travers les nouvelles provinces où, partout où il passait, alors que les foules qui ne l'avaient pas encore vu l'acclamaient avec frénésie, il prêchait en style apocalyptique. Il mêlait aux revendications de Rome comme capitale l'annonce d'un évangile calqué sur la profession de foi du Vicaire savoyard. « Il parle comme un Dieu ! » disaient ses auditeurs de Venise sans discerner la part de bouffonnerie que comportaient ses discours. A Trévise, à Udine, à Chioggia, à Bellune, à Feltre, à Vicence, à Vérone, ailleurs encore, il multiplia ses étranges sermons, si bien qu'il finit par administrer une espèce de baptême laïque à des enfants que ses admirateurs passionnés lui présentaient, « au nom de Dieu et du législateur Jésus... » Seull'immense prestige dont jouissait Garibaldi l'empêcha de succomber sous le poids du ridicule.

Le général-apôtre continua sa tournée triomphale en Lombardie et dans le Piémont, partout acclamé, partout écouté avec respect.

Quand le nouveau Parlement se fut réuni, Ricasoli voyant qu'il n'y disposerait pas d'une majorité se retira et, comme en 1861, fut remplacé par le ténébreux Rattazzi, demeuré fidèle à ses méthodes de politique tortueuse. Son retour au pouvoir signifiait que la question romaine allait entrer, une fois de plus, dans une phase aiguë et que l'anticléricalisme dominerait de nouveau dans les conseils du gouvernement italien. A Rome même, on ne s'y méprit pas. Les adversaires du pouvoir temporel y avaient constitué un « Comité national » qui parlait plus qu'il n'agissait et un *Centre d'insurrection*, composé de mazziniens exaltés. Celui-ci fit choix de Garibaldi comme chef, en sa qualité de général de la république romaine, titre qu'il avait reçu de la Constituante de 1849. Garibaldi accepta, décida la création, à Florence, d'un « Centre d'émigration », avec de nombreuses ramifications en province et d'une œuvre intitulée le *Denier de la Liberté*, par opposition au *Denier de saint Pierre*, destinée à recueillir des fonds pour acheter des armes.

Dès lors, l'activité du vieux soldat n'eut plus de cesse. On le vit dépêcher des émissaires à Terni pour y ramasser une certaine quantité de fusils qui s'y trouvaient en dépôt depuis l'expédition d'Aspromonte, en armer une troupe de jeunes volontaires et les jeter en territoire pontifical. Ces émissaires, nommés Perelli et Galliano, se firent arrêter à la frontière par un peloton du 7^e grenadiers, à la grande fureur des membres du Comité d'insurrection qui allèrent jusqu'à soupçonner ceux du Comité national d'avoir trahi. Garibaldi, redoutant les divisions, insista pour la fusion des deux organismes qui décidèrent de ne plus former désormais qu'un « Centre d'action ». Le général, pour présider au recrutement du corps d'expédition qu'il s'appropriait à diriger sur Rome, s'installa chez le comte Masetti à Vinci. De là, il parcourut la Toscane, multipliant les discours, promettant, comme il fit à Sienne au cours d'un banquet, qu'« à la fraîcheur », c'est-à-dire en automne — on était en août — il donnerait le signal.

Au début de septembre, un grand congrès international de la paix était organisé à Genève. Ses promoteurs étaient James Fazy, le chef du parti radical genevois, le révolutionnaire russe Bakounine, Jules Barny, l'un des chefs du parti républicain français. Edgar Quinet, Pierre Leroux, Etienne Arago, Louis Büchner devaient y prendre part. Giuseppe Garibaldi y fut invité. Toujours sensible aux séductions de l'agitation révolutionnaire, le général accepta, partit pour Belgirate, y réunit Benedetto Cairoli, Alberto Mario, Missori et d'autres amis, et se rendit à Genève, laissant à son fils Menotti le soin de continuer les opérations de recrutement.

L'accueil de la « Rome protestante » fut, en tous points, semblable à ce qu'avait été celui de Londres. Garibaldi fut l'objet d'ovations sans fin, mais le congrès lui-même dégénéra bien vite en une parlote où régnait une confusion babélique. Les tendances les plus opposées s'y affrontaient et la note dominante y était — déjà ! — celle du pacifisme bélant. Garibaldi voulut bien maudire la guerre, mais sous cette réserve qu'il était légitime de la faire aux tyrans. Il proposa un ordre du jour que Quinet défendit mais qui ne fut pas accepté. Sans attendre la fin du congrès, Garibaldi repartit pour l'Italie par la voie du Simplon. Le 17 septembre, il était à Florence. Il y retrouvait une situation plus embrouillée que jamais.

Rattazzi, sur les instances du ministre de France, se décidait enfin à s'opposer aux menées des partisans de l'action directe contre Rome. Il était déjà bien tard. Garibaldi, de la capitale, s'était rapproché de la frontière pontificale. Le 23 septembre, il couchait à Sinalunga, à 50 kilomètres d'Orvieto, chez un de ses amis nommé Agnolucci. Il s'était à peine mis au lit qu'un lieutenant de carabiniers, après avoir cerné la maison, venaient l'arrêter. Le général fut emmené en voiture, accompagné de deux de ses fidèles, Basso et Del Vecchio, jusqu'à Lucignano où on le fit monter en chemin de fer. Le train, brûlant les étapes, ne s'arrêta qu'à Pistone pour y laisser les deux amis du général. On le fit aussitôt repartir pour Alexandrie où il fut enfermé dans la forteresse.

Cette arrestation suscita, dans toute l'Italie, une émotion telle qu'une révolution paraissait à craindre. Le 27, le gouvernement délivrait le prisonnier, le faisait accompagner à Gênes et embarquer pour Caprera sur l'avis *Esploratore*. Il advint alors que, dans sa propre demeure, Garibaldi se trouva soumis à une surveillance plus étroite qu'il ne l'eût été dans une enceinte fortifiée.

Sur le continent, les garibaldiens redoublaient d'activité. Crispi menait le bal. Les uns souhaitaient qu'une insurrection éclatât à Rome pour donner le signal de l'action, les autres penchaient pour une initiative venue du dehors. Cette solution sembla prévaloir lorsqu'une petite troupe de volontaires, dirigée par un des Mille, le Trentin Fontana, s'empara, par un coup de surprise, d'Acquapendente, y fit prisonniers quelques gendarmes pontificaux et, dès lors, les bandes de chemises rouges, parcourant le territoire en tous sens, se multiplièrent rapidement.

Garibaldi, dans son ermitage, était dévoré d'impatience. Ses lettres et ses télégrammes étaient de véritables rugissements de lion en cage. Stefano Canzio, son gendre, aidé d'Andrea Viggiani, un marin plein d'audace et d'expérience de la Maddalena, se fit l'instrument de sa délivrance. Avec une somme d'argent fournie par l'Adriano Lemmi, Canzio acheta une grosse barque de pêche, la *San-Francesco*, partit avec son compagnon de Livourne, et les deux hommes, naviguant pendant trois jours sur cette coque de noix, abordèrent enfin à la Maddalena. Mrs Collins, la voisine de Garibaldi, fut priée d'avertir le général. Celui-ci était gardé à vue par un officier de marine, le commandant Isola; neuf bâtiments de guerre croisaient au large de Caprera, une fuite semblait impossible. Le *yacht*, le canot, les barques, qui appartenaient au

général étaient étroitement surveillés, il ne disposait que d'un frère petit esquif, de ceux dont on se sert dans les régions marécageuses pour la chasse à la bécassine et au canard sauvage, et que les riverains des côtes de la Maremme appellent un *beccaccino*. Garibaldi eut le courage de se risquer seul, par une nuit obscure, sur cette embarcation que le moindre souffle de vent pouvait renverser, de traverser, en ramant, le détroit qui sépare Caprera de la Maddalena après avoir feint, pendant plusieurs jours, d'être malade et s'être renfermé dans sa chambre en refusant de recevoir personne. La façon dont le vieux marin niçois réussit cette folle entreprise tient du miracle. Il manœuvra sa minuscule pirogue, dans laquelle il s'était couché, avec tant d'adresse, que les sentinelles ne s'aperçurent de rien. A la Maddalena, Mrs Collins, qui avait là son habitation principale, l'accueillit et le cacha le reste de la nuit et, le 17 octobre au matin, déguisé en pêcheur, Garibaldi, accompagné de son secrétaire Basso, de son domestique et d'un marin, Cuneo, se faufila, inobservé, au milieu de l'escadre, débarquait dans une petite anse de la Sardaigne, passait la nuit dans une caverne, parcourait, le lendemain, une partie de l'île sur un genêt sardo, au pied sûr comme celui des mulets, se reposait quelques heures chez un berger, arrivait à Brandinchi, y retrouvait Canzio et Viggiani, mettait à la voile avec eux sans perdre un instant, poussé par un vent favorable, débarquait, le 19, après avoir traversé le canal de Piombino, près de Vado, non loin de Livourne. Les trois hommes durent avancer péniblement, en enfonçant jusqu'à mi-corps dans un terrain fangeux. Parvenus au bourg, Canzio loua deux charrettes et le général, redevenu, par surcroît de précautions, le « Giuseppe Pane » d'autrefois, atteignit, avec ses compagnons la ville de Livourne. La même nuit, il montait dans une calèche préparée à son intention par Lemmi et, vers midi, le lendemain, il entra à Florence. Benedetto Cairoli et Guastalla, prévenus, étaient venus au-devant de lui à Empoli.

A Florence Garibaldi cessa de se cacher. La surprise de tous, l'embarras des uns, la joie des autres furent extrêmes. Rattazzi, le 18, avait donné sa démission. Les remontrances du gouvernement français, au sujet des bandes de volontaires qui parcouraient le patrimoine de saint Pierre, l'avaient placé dans une situation inextricable; Cialdini devait lui succéder mais n'avait pu encore mettre debout une combinaison ministérielle. La carence de l'autorité laissait pratiquement toute liberté au glorieux évadé qui, de son hôtel, place Sainte-Marie-Nouvelle, haranguait le peuple, annonçant, sur la foi de fausses nouvelles, que Rome était en révolution. Le 22, disparaissant comme il était venu, Garibaldi partait pour Terni et, se sachant poursuivi — Rattazzi et Cialdini avaient donné l'ordre de se mettre à ses trousses mais de ne pas l'atteindre... — il franchissait la frontière pontificale, à l'aube du 23, à Passo Corese.

* * *

Le soir même du 22, l'insurrection, préparée de longue main et qui devait fournir au gouvernement italien un prétexte plausible pour envoyer des troupes, rétablir l'ordre et protéger le Saint-Père, devait éclater. En dépit de nombreux préparatifs, trop nombreux peut-être, tout se réduisit à peu de chose. Le général Zappi, gouverneur de la ville, avait pris de grandes précautions, muré six portes sur douze, placé des piquets de garde au Capitole et sur la place Colonna. Une bombe fit sauter en partie la caserne Serristori; Enrico et Giovanni Cairoli, avec soixante-seize compagnons, se firent tuer ou blesser héroïquement à la villa Glori sur les monts Parioli, après avoir vainement tenté de pénétrer dans Rome par le Ponte Molle; Au Transtévère, un tisserand, Tavani-Aquati, sa femme Giuditta, leurs fils et quelques amis, qui avaient organisé chez eux un dépôt d'armes, assiégés dans leur

maison, se défendirent avec le courage du désespoir et furent tous massacrés, après une lutte féroce, par des gendarmes et des zouaves pontificaux.

Ainsi, au moment où Garibaldi arrivait dans les Etats de l'Eglise, l'insurrection de Rome était déjà étouffée et les tentatives sporadiques qui avaient eu lieu dans la province avaient toutes avorté. Il n'en procéda pas moins, aussitôt, à la concentration de ses forces dispersées et, le 23, Menotti, Salomone, Caldesi, Mosto, Frigesy l'avaient rejoint avec les troupes dont ils disposaient, sept mille hommes environ. Garibaldi se proposait de marcher avec eux sur Monterotondo. Les garibaldiens, divisés en deux colonnes, se mirent en marche, le soir du vendredi 24 octobre. L'attaque commençait à l'aube du 25; une première colonne, en butte à un feu nourri, dut se replier derrière le couvent des capucins; à la porte Romaine, les assaillants rencontrèrent une vive résistance; Garibaldi, du haut d'une colline, suivait les phases du combat. Il envoya Menotti et le colonel Salomone à la rescousse; Frigesy et Mosto s'emparèrent du cimetière et de toutes les hauteurs environnantes. Les défenseurs, — des légionnaires d'Antibes, des soldats de l'armée pontificale du général Kanzler, quelques gendarmes et une poignée de carabiniers — montrèrent une belle vaillance; le lieutenant Quatrebarbes, un vétéran de Castelfidardo, fut grièvement blessé, les attaqués se succédèrent, sans résultat positif, jusqu'au soir. Ce ne fut qu'à 2 heures du matin que les garibaldiens, au prix d'efforts longs, acharnés et sanglants, pénétrèrent enfin dans la petite ville fortifiée. Après un court repos, la lutte reprenait de bonne heure; à 9 h. 30, la garnison se rendait à discrétion.

De Rome Kanzler, averti du combat, avait envoyé des renforts, une compagnie de la légion d'Antibes, plusieurs de zouaves pontificaux avec le colonel Allet, d'autres encore, par Tivoli, sous les ordres d'Athanase de Charrette, alors lieutenant-colonel; mais à l'annonce de la chute de Monterotondo, toutes ces forces reçurent l'ordre de rentrer en ville sans entrer en contact avec les chemises rouges. Garibaldi avait perdu environ 200 hommes entre tués et blessés.

Garibaldi resta le 26 et le 27 à Monterotondo, envoya, le second jour, un bataillon à Tivoli où Pianciani qui le commandait arriva le 29, lui-même, avec le gros de ses forces, occupait Castel Giubileo sur la Via Salaria et là, les généraux Fabrizi et Lante di Montefeltro le rejoignaient. Le 30, au matin, Garibaldi poussait une pointe jusqu'à Casal dei Pazzi, au delà de la Villa Spada, tout près du pont Nomentano sur l'Anio. En face, les avant-postes pontificaux étaient commandés par un Suisse, le commandant Castella de Fribourg. Garibaldi ne voulait pas engager le combat. Il espérait que l'annonce de son approche ferait éclater une insurrection dans Rome. Déçu dans cet espoir, il donna l'ordre aux siens de se replier sur Monterotondo, ce qu'ils firent dans un extrême désordre. En effet, le découragement s'emparait d'un grand nombre de volontaires. Le nouveau ministère Menabrea se montrait, à Florence, hostile à leur entreprise, Rome ne réagissait pas, la nouvelle se répandait de la prochaine arrivée d'un corps d'armée français et beaucoup de garibaldiens, persuadés de la vanité de leur effort, jetaient bas les armes. Menotti, de sa propre initiative, en renvoya cinq cents d'un coup.

Le gouvernement pontifical, aux premiers bruits de l'invasion de son territoire par les garibaldiens, s'était hâté de demander aide et secours à Napoléon III et l'Impératrice avait usé de toute son influence pour que la requête de Pie IX fût promptement exaucée. Le 29 octobre, un corps expéditionnaire, fort de vingt-deux mille hommes armés du nouveau fusil Chassepot, débarquait à Civitavecchia. Il était commandé par le général de Failly.

Cet événement bouleversait les plans de Garibaldi. Il n'était pas en état de lutter contre un tel adversaire et le savait mieux

que personne. Il résolut de concentrer ses forces à Tivoli, où il comptait retrouver Nicotera et de rester à portée de Rome, avec la faculté de se retirer dans les Abruzzes. Il ferait, en attendant, la *guerrilla* et travaillerait à soulever les populations.

Le 1^{er} novembre, au soir, un conseil de guerre était tenu à Rome sous la présidence du général Kanzler, en présence du général de Failly. Kanzler réclamait, contre l'avis de Failly, l'attaque immédiate des bandes garibaldiennes. Son avis prévalut. Le surlendemain, à 1 heure du matin, un bouvier romain apportait un message secret, envoyé de Rome par Cucchi à Garibaldi. C'était une communication de l'ordre de marche donné aux franco-pontificaux. Garibaldi, chose étrange, ne crut pas que les Français marcheraient contre lui. Les temps de la République romaine étaient passés; Magenta et Solferino avaient scellé, dans le sang versé en commun, la fraternité latine. A ses yeux, l'Empereur pouvait bien prêter l'appui de son bras au trône chancelant du pontife, mais non pas aller jusqu'à porter les armes contre les fils d'une Italie qu'il avait lui-même contribué à créer. Cette erreur généreuse fut la cause de la douloureuse journée de Mentana.

Garibaldi, qui aurait dû partir avant l'aube, s'attarda jusqu'à midi à Monterotondo, cédant aux instances de son fils Menotti qui voulait distribuer à ses hommes des chaussures arrivées la veille au soir, ce dont les pauvres garçons avaient le plus grand besoin. Enfin les volontaires se mirent en marche, forts d'environ quatre mille sept cents hommes. Garibaldi, à cheval, précédait le gros de la colonne. Il y a dix-huit kilomètres de Monterotondo à Tivoli, la route se détache de la voie Nomentane, un peu au-dessous du bourg de Mentana, construit dans le repli d'une petite éminence, dominée par la villa Santucci.

A midi trente, l'avant-garde garibaldienne se heurte à celle de Kanzler. Les troupes envoyées de Rome comprenaient une colonne pontificale — zouaves, légionnaires d'Antibes, carabiniers, sapeurs, dragons, gendarmes avec une batterie montée — commandée par le général de Courten, un Valaisan, et une colonne française — chasseurs à pied, quatre bataillons d'infanterie, un peloton de chasseurs à cheval, une demi-batterie, un détachement du génie — sous les ordres du général de Polhès. En tout six mille cinq cents hommes environ avec dix pièces d'artillerie.

Les avant-postes garibaldiens disloqués sur les hauteurs qui dominent la route de Tivoli exercèrent fort mal la surveillance dont ils étaient chargés; ainsi s'explique le caractère de surprise de cette action, Garibaldi n'ayant aucunement conçu le dessein de livrer bataille ce jour-là, 3 novembre. Les zouaves pontificaux attaquèrent les premiers le bataillon garibaldien Stallo et le rejetèrent sur la villa Santucci. Garibaldi, en apprenant que l'action était engagée, envoya aussitôt des renforts à la villa Santucci où lui-même se précipita. Bientôt le colonel de Charrette avec ses zouaves et le colonel d'Argy avec les carabiniers étrangers attaquèrent les garibaldiens avec impétuosité. Il était 2 heures. La lutte devenait de plus en plus chaude. Les garibaldiens étaient refoulés sur Mentana. Le général en organisa lui-même la défense, disposant des bataillons à l'ouest de la localité tandis que Prigesy, Elia assuraient la défense de Mentana, du château et de la hauteur des Pagliai à l'est.

Garibaldi, n'avait, pour toute artillerie, que deux canons pontificaux conquis à Monterotondo. Il les installa sur la petite éminence de Salinceraqua. Bientôt Mentana fut enveloppé de tous les côtés par les pontificaux, mais la résistance garibaldienne se faisait de plus en plus acharnée. Après avoir lui-même pointé ses deux canons sur l'ennemi et ajusté son tir avec beaucoup d'adresse, Garibaldi, se précipitant au milieu des siens, commanda une charge à la baïonnette dans la direction de la villa Santucci. Déjà les pontificaux pliaient, le commandant Castella était blessé, les soldats de Courten culbutés, la victoire garibaldienne paraissait

assurée et le feu des pontificaux se ralentissait. Il était 3 h. 30.

Brusquement, sur la gauche, émergeant du terrain ondulé, des lignes noires apparurent. C'étaient deux bataillons français du 1^{er} régiment d'infanterie, que Kanzler avait appelés à la rescousse. Ils entreprirent bientôt un mouvement enveloppant dont Alberto Mario essaya vainement d'empêcher l'exécution. Les Français étaient armés de chassepots qui tiraient douze coups à la minute. Toute possibilité de vaincre était perdue pour les volontaires. Garibaldi, enrôlé, « vieilli de vingt ans », selon le mot d'un témoin, essayait, mais en vain, d'encourager les siens. Victorieux à 3 heures, il était irrémédiablement battu à 4.

Les Français avançaient avec une extrême lenteur. A gauche, le lieutenant-colonel Saussier attaquait les hauteurs de Salinceraqua, à droite le commandant de Troussures, qui arrivait de la Salaria, paralyisait les garibaldiens dans la direction du mont des Stogi et les refoulait sur Monterotondo. Au moment où le soleil se couchait, vers 5 heures, Kanzler donnait le signal de l'attaque finale. Les volontaires durent se retirer à l'intérieur de Mentana, bien que Garibaldi, fou de douleur, eût voulu lancer les siens dans un suprême assaut à la baïonnette. Ne se voyant pas obéi, il se précipita seul en avant, en criant : « Vous verrez comment sait mourir un Italien ! » Canzio dut l'arrêter par le bras en lui disant : « Général, rappelez-vous qu'il n'y a rien de plus ridicule qu'un chef sans soldats. » Ce mot eut le don d'apaiser Garibaldi qui pensait jeter son cadavre entre la monarchie et la papauté.

Ni les soldats du général de Polhès, ni ceux du général Kanzler ne poursuivirent les chemises rouges à l'intérieur de Mentana. Le matin du 4, au moment où le lieutenant-colonel Bressoles, à la tête du 50^e de ligne, marchait sur le bourg, le drapeau blanc était hissé sur le château. Mais ses occupants étaient peu nombreux. La nuit même du 3, Garibaldi, persuadé que toute tentative de résistance serait vaine, avait ordonné la retraite sur Passo Corese. Il soufflait, sur l'âpre et mélancolique campagne romaine, une bise glaciale. Les hommes marchaient en silence, le cœur ulcéré. Garibaldi chevauchait en tête de la lugubre colonne, la tête basse, remâchant sa rage. A Passo Corese, il dit au colonel Carava, du 4^e grenadiers, qui montait la garde à la frontière : « Colonel, nous avons été battus, mais vous pouvez assurer nos frères de l'armée que l'honneur des armes italiennes est sauf. »

La journée de Mentana avait coûté 150 morts, dont 40 officiers — 206 blessés et 900 prisonniers à Garibaldi. Les franco-pontificaux avaient eu 32 morts et 139 blessés. Les garibaldiens blessés et prisonniers furent emmenés à Rome. Le Pape alla visiter, à l'hôpital les blessés de Mentana et distribua des médailles bénites à ses défenseurs et à ses agresseurs.

FERNAND HOYWARD.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

- | | |
|---|------------|
| I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg | 17 belgas |
| II. — Pour le Congo belge | 22 belgas |
| III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur | 25 belgas |
| IV. — Pour tous les autres pays | 28 belgas. |

L'Angleterre restera prussophile

Ils se trompent, ceux qui, en Angleterre ou sur le Continent, s'attendent à un changement dans la politique anglaise en raison des révoltantes brutalités prussiennes. La politique générale de l'Angleterre sera demain, comme hier, une politique prussophile, une politique résumée dans le mot : « revision ». Le seul fait nouveau qui pourrait changer le cours de cette politique anglaise serait un renforcement soudain et inespéré de la puissance française.

La France possède, en ce moment, une forme de gouvernement plus faible que celle de n'importe quelle autre grande nation. Les Français s'en rendent d'ailleurs compte plus encore que leurs rivaux qui prennent avantage de cette faiblesse.

En parlant ainsi d'un changement populaire et soudain dans le gouvernement de la France, on n'entend pas employer le mot dans le sens qu'il avait au temps des majorités parlementaires et quand les politiques dépendaient de ces majorités-là. Quelle que soit actuellement la majorité à la Chambre française, la faiblesse politique de la France demeurera, car cette faiblesse est causée par le système parlementaire lui-même. En France, comme dans tout système politique où tous les hommes sont des citoyens égaux et désirent influencer le gouvernement de leur pays, une oligarchie parlementaire est une anomalie et un désastre. Un pareil système ne peut bien fonctionner que dans des pays aristocratiques, comme l'Angleterre le fut complètement et l'est restée en grande partie.

La raison pour laquelle l'Angleterre soutiendra la Prusse reste la même raison qui lui fit soutenir tout le temps cette Prusse depuis l'Armistice, à savoir ce qui est de toute nécessité le principe directeur de toute sa politique étrangère : la Grande-Bretagne doit se trouver aux côtés des forces montantes en Europe et doit éviter de s'embarrasser à défendre les forces plus faibles ou déclinantes.

Nos manuels universitaires anglais disent couramment que l'Angleterre est toujours opposée à la puissance continentale la plus forte du moment. Le fait que cela se répète comme un axiome dans nos histoires officielles suffirait comme preuve d'absurdité. Il est toujours à l'avantage de l'Angleterre d'empêcher l'unification du Continent, la domination complète des affaires européennes d'un seul centre. La chose est évidente, car, en présence d'une pareille unification, l'Angleterre se trouverait à la merci d'une puissance voisine qui lui serait très supérieure. Mais, à part ce danger-là — qui est rare — l'avantage de l'Angleterre est toujours de soutenir la puissance « montante » contre la puissance qui décline. En d'autres mots, d'être en relations amicales avec ce qui, comme ennemi, pourrait nuire dans la suite, et cela aux dépens de la puissance qui n'inspirera que de moins en moins de crainte.

La France occupant une position centrale en Occident — moralement et géographiquement — tendra toujours à s'appuyer sur les puissances secondes pour s'opposer à une combinaison d'influences hostiles. Jusqu'à la Grande Guerre, l'Angleterre, en parfaite sécurité derrière une barrière infranchissable, avec une unité sociale plus solide et plus fondue que partout ailleurs, avec ce qui fut un instrument de guerre invincible — la maîtrise des mers par une flotte immense — cette Angleterre pouvait, dans le passé, choisir sa politique, et toujours elle choisit la politique que je viens de décrire. Je citerai en exemple le concours donné d'abord à Louis-Napoléon et puis aux vues de Bismarck, quand

celles-ci connurent leurs premiers succès et plus encore quand Bismarck eut visiblement réalisé ses buts. Autre exemple : le ralliement aux Etats du Nord dans la guerre civile américaine, dès qu'il apparut qu'ils seraient victorieux.

* * *

Voici les arguments de ceux qui pensent que la politique anglaise se trouvera affectée par les récents événements d'outre-Rhin. Ils s'imaginent d'abord que la mise hors la loi des Juifs, en Allemagne, a heurté profondément et de façon permanente l'opinion britannique et a fait du peuple juif l'ennemi irréconciliable du nouveau régime prussien. Comme les Juifs, par la finance, sont supposés jouer un très grand rôle dans la direction des affaires anglaises, l'argument est tenu pour décisif. En second lieu, on pense que, puisque la Prusse marche maintenant ouvertement vers la guerre, l'Angleterre, devant cette guerre qui vient, renoncera à la position qu'elle occupait et jettera son influence dans le plateau de la balance opposé à celui de la Prusse, parce que la guerre serait dangereuse pour une nation qui a tout à y perdre et rien à gagner.

Les deux arguments se trompent sur les rapports des forces à l'œuvre. Les ébullitions soudaines de passion publique ont la vie courte; l'opinion publique n'est active que pendant de courts moments de passion et peut, en général, être contenue (pour ce qu'elle vaut) par la politique officielle de l'heure. Et il n'est pas vrai que toute la race juive soit devenue actuellement l'ennemie de la puissance prussienne. L'injustice, et pire, dont viennent de pâtir les Juifs en Allemagne est quelque chose à laquelle l'histoire les a habitués. Les Juifs ne distinguent guère entre les différentes parties de la Chrétienté. Ils ont une tradition bien plus ancienne et la certitude qu'ils nous survivront tous. Entre-temps, ils savent qu'ils firent, économiquement, la force de la Prusse moderne et que les Prussiens sont bien trop stupides pour se passer d'eux.

Même, d'ailleurs, si la colère juive contre la Prusse devait s'étendre, la politique anglaise ne s'en trouverait pas influencée dans la mesure que l'on imagine. Les Juifs jouent un grand rôle dans la finance internationale, mais ils n'y occupent plus la place prépondérante. D'ailleurs, même s'ils disposaient encore de leur ancienne puissance, en tant que financiers, ils n'en soutiendraient pas moins la Prusse.

En cette matière, comme dans le reste de leur activité, apparaît leur génie de penser lucidement et de s'en tenir au but essentiel. Comme financiers, ils ont intérêt à ce que le Reich soit bien gouverné et à ce que sa puissance industrielle renaisse. Ils sont convaincus que rien ne peut empêcher une collectivité aussi bien équipée que le Reich de recouvrer son ancienne prospérité industrielle. Toute la haute banque internationale pense de même et les banquiers internationaux juifs sont d'accord en cela avec leurs collègues non-juifs. La maison Kahn fut tout aussi agissante que la maison Morgan pour qu'on en finisse avec les Réparations et pour imposer un moratorium afin qu'elles puissent, finalement, toucher les intérêts de leurs prêts, aux dépens des contribuables français, américains et anglais. Rien ne s'est produit qui les porterait à penser que la puissance industrielle du Reich sera moins grande demain qu'elle ne le fut hier, ni que l'Allemagne sera dorénavant un champ moins lucratif pour le placement de leurs prêts.

Que ce jugement des financiers soit justifié ou non, qu'en jouant pour la Prusse contre la Pologne et contre la France, l'Angleterre joue sur le bon ou sur le mauvais tableau, c'est là une autre histoire. Mais qu'elle mise sur la Prusse, aucun doute. Seul un sursaut inespéré de la France, une renaissance de sa puissance politique en Europe, puissance en déclin continu depuis plus d'une génération, est capable de modifier cette position.

Quant à l'argument que la menace de guerre rangera immédiatement la Grande-Bretagne contre l'agresseur, il n'est pas plus fondé. Toute l'élite de l'opinion anglaise et spécialement les hauts fonctionnaires sont convaincus qu'en cas de guerre l'Angleterre pourra rester neutre et moissonner, à la fin du conflit, tels profits qu'il lui plaira. Ce jugement peut être erroné, c'est entendu, mais le certain, c'est qu'il forme l'air même que nous respirons en Angleterre.

Je le répète encore, seule une transformation dans la vie publique de la France, transformation qui restaurerait le prestige du gouvernement et unirait la nation, pourrait modifier la politique anglaise et faire que la Grande-Bretagne s'allie à ceux qui seraient capables de contenir la volonté de guerre de la Prusse. Pareille révolution nationale en France est fort improbable. Il reste donc que l'Angleterre poursuivra sa politique actuelle favorisant un nouveau partage de la Pologne et les plans de l'état-major prussien — jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Après cela notre avenir, l'avenir de mon pays, ne dépendra plus de nous-mêmes, mais de la bonne ou de la mauvaise fortune de ceux que nous aurons soutenus...

HILAIRE BELLOC.

Responsabilités de la guerre⁽¹⁾

Serajevo

Aux premiers mois de 1900 on disait que François-Ferdinand, héritier de la couronne austro-hongroise, avait distingué Marie-Christine, fille de l'archiduc Frédéric.

C'est au cœur de l'été, dans le parc du château des Teschen, à Presbourg, les hôtes jouent au tennis, d'une manière moins violente que Borotra ou Helen Moody-Wills... Les messieurs portent faux-col, les dames un chapeau canotier... les souliers à talon se prennent dans les lacets de toile...

La partie est terminée. François-Ferdinand oublie sur une chaise son veston. Et voici que de la poche glisse la montre. L'hôtesse, par une inspiration assez explicable, soucieuse de précipiter ces fiançailles dont on parle maintenant depuis trop longtemps, avec le secret espoir de trouver, dans un médaillon une photographie de sa fille, ouvre le boîtier.

Horreur! Le visage, plein de beauté et de flamme ardente, qui s'inscrit dans l'ovale cerclé d'or, c'est celui d'une de ses propres lectrices, Sophie Chotek, enfant d'un diplomate tchèque ruiné, recueillie par commisération et qui, sur l'heure, sera chassée ignominieusement...

Sophie Chotek, vers 1880, séjournait à Bruxelles, dans l'hôtel de la légation d'Autriche, et, fillette confondue avec d'autres fillettes en robe à volants de broderie anglaise, elle a joué au cerceau dans les allées du Parc...

En 1900, François-Ferdinand entretenait avec elle une liaison, jusqu'alors demeurée secrète, et maintenant, en homme d'honneur, il énonce sa volonté de régulariser.

Le 28 juin 1900, mariage morganatique à la Hofburg, avec, comme rançon de cette mésalliance, un serment de renonciation au trône pour leur descendance. La Cour de Vienne, s'ingéniant ensuite à multiplier les petites vengeances d'étiquette, la femme

de l'héritier de Charles-Quint en viendra à révéler à une amie :

« La grandeur se paie cher... »

Ce mariage, ses conséquences dynastiques influencèrent profondément le caractère de l'homme que la vieillesse avancée de François-Joseph appelait d'un moment à l'autre à recueillir une succession particulièrement lourde.

Personnalité énigmatique que celle de François-Ferdinand. Il tenait fermement à l'alliance allemande et il était fortifié dans cette attitude par les liens personnels d'amitié qui l'unissaient au Kaiser. Ce dernier avait eu l'habileté de traiter Sophie Chotek en future impératrice.

A l'étranger, il passait à tort pour l'ennemi des Slaves. En fait, devant la poussée menaçante des nationalismes, on lui prêtait l'intention de transformer l'Autriche-Hongrie en une fédération et ce problème constituait la dominante de ses préoccupations.

Le 20 juin 1914 le couple princier partait pour la Bosnie, pour un voyage officiel décidé depuis septembre 1913 et répondant à plusieurs objectifs : montrer l'héritier au peuple, diriger les manœuvres militaires classiques de l'été. Enfin, renforcer le loyalisme des habitants.

On sait que l'Autriche, après avoir obtenu au traité de Berlin, en 1877, le droit d'occuper militairement et administrativement la Bosnie et l'Herzégovine, arrachées à l'Empire ottoman, mais dont la population était de race slave en majorité, avait procédé en 1909 à l'annexion de ces territoires, à la grande colère de la Russie et surtout au désespoir tragique de la Serbie qui voyait de la sorte sa poussée d'émancipation nationaliste vers le nord arrêtée brutalement.

Cette annexion, origine de l'antagonisme de l'Autriche et de la Russie dans les Balkans, origine de l'hostilité croissante de la Serbie, était encore à la base d'une agitation irrédentiste et révolutionnaire en Bosnie même.

Déjà en 1910, un jeune homme, Bogdan Zheravitch, avait tiré cinq balles de revolver sur le gouverneur, puis s'était suicidé, et, de même que Lénine allait se recueillir sur la tombe de Karl Marx à Londres, de même que les femmes déçues par la vie déposent des fleurs sur la dalle de Catherine Mansfield à Fontainebleau, de même les assassins de François-Ferdinand iront tremper leur fanatisme par une méditation au bord de la fosse commune, dans le coin des répronvés où était retourné à la poussière Bogdan Zheravitch, héros prématuré de l'émancipation serbe...

La Serbie elle-même encourageait par tous les moyens cette propagande anti-autrichienne. Sans doute le Gouvernement évitait-il de se compromettre par un appui officiel, mais il tolérait et il encourageait secrètement l'activité de sociétés patriotiques puissantes comme la « Norodna Odbrana » (ou Défense Nationale) et terroristes comme « L'Union ou la Mort » (la Main Noire).

Dès l'annonce du voyage des princes, pour juin 1914, les éléments révolutionnaires de Belgrade et de Serajevo avaient décidé d'en tirer profit... et à l'instant où François-Ferdinand s'embarquait à Trieste, depuis trois mois son arrêt de mort était signé. Le jour de Pâques un instituteur bosniaque avait adressé à un étudiant émigré à Belgrade un message : c'était, sans aucun commentaire, simplement collée sur une carte postale, la coupure d'un journal annonçant la visite de François-Ferdinand pour l'été...

Immédiatement le complot s'ébauche, que les semaines suivantes permettront de préparer, jusqu'en ses moindres détails, sous la direction du colonel Dimitrievitch, qui procura l'argent nécessaire pour l'achat des brownings.

Pourvus de bonnes paroles, comme aussi de grenades provenant de l'Arsenal, de cyanure de potassium et d'une carte géographique, Chabrinovitch, Prinzip et Grabesz partirent par des voies préparées et secrètes sur Serajevo.

(1) Conférence faite au Jeune Barreau de Bruxelles.

Là, ils étaient attendus par d'autres éléments, notamment par Vladimir Gatchinovitch.

Selon les déclarations du ministre de l'Éducation nationale Ljuba Jovanovitch, les membres du cabinet Patchich eurent connaissance du complot, ne prirent en fait aucune mesure effective pour le combattre et finirent par donner officieusement à l'Autriche un avertissement sibyllin auquel personne ne prit garde et qui faisait allusion au loyalisme douteux des soldats bosniaques...

Le matin du dimanche 28 juin, par une radieuse journée d'été, à 10 heures, l'archiduc et sa femme firent leur « Joyeuse Entrée » lui en grand uniforme, avec plaques et décorations, elle en toilette blanche.

Sept hommes avaient été postés sur le quai Appel, par où devait passer l'itinéraire. Il n'y avait pas de cordons de troupe. Dans la voiture découverte, le gouverneur Potiorek leur faisait vis-à-vis. Après avoir passé devant trois des conspirateurs qui ne purent ou n'osèrent tenter un geste, ils arrivèrent devant Chabrinovitch, qui lança la grenade. Le chauffeur l'avait vu décapsuler l'engin et il accéléra de telle sorte que la bombe rebondit d'abord sur la capote de l'automobile pour éclater sous les roues de la deuxième voiture.

À la mairie, au moment où le bourgmestre dans un discours auquel il n'a pas songé de modifier une ligne, fait allusion au loyalisme et à la joie des habitants, François-Ferdinand l'interrompt : « On reçoit les gens avec des bombes ici... ».

On s'interrogea sur la suite du programme, le Gouverneur émit l'opinion que la ville n'était tout de même pas remplie d'assassins et l'on décida seulement d'abrégier le parcours.

Pendant ce temps Prinzip avait changé de trottoir. Le chauffeur de la première voiture, ignorant la modification d'itinéraire, quitte le quai. La voiture des archiducs suit le mouvement. Potiorek crie au conducteur qu'il se trompe. Celui-ci stoppe, entame la marche arrière. L'occasion était trop belle pour Prinzip qui, presque à bout portant, envoie une balle qui traverse le cou de l'archiduc, tandis qu'une deuxième, probablement destinée à Potiorek, perfore l'abdomen de Sophie Chotek.

Ainsi pour venger ses compatriotes du régime oppressif de l'Autriche, pour aider à provoquer la révolution chez les Serbes, mais aussi par le jeu d'une criminalité certaine, Prinzip accomplit le geste qui fut la cause occasionnelle immédiate de la guerre de 1914-1918.

Aujourd'hui un monument est élevé à Scrajevo, non pas à la mémoire des victimes dont on a démolie la chapelle expiatoire, mais parce que, s'expriment les lettres d'or de l'inscription :

« C'est en ce lieu historique que le 28 juin 1914 Gavrilo Prinzip a préludé à l'avènement de la liberté, au jour de la Saint-Vitus. »

Un mois plus tard, sur les rives du Danube une patrouille de uhlans s'avance sur la rive... Une étincelle de safran, le crépitement d'une détonation, et, dans le fracas des chevaux qui s'affolent, une recrue hongroise tombe, la face contre le sol.

C'est le premier soldat, mort pour son pays. Dix millions d'autres jeunes hommes allaient en quatre années le rejoindre dans l'Éternité...

Le problème des responsabilités de la guerre

Le problème des responsabilités de la guerre, au sens où on l'étudie aujourd'hui, est un problème neuf. Ni la responsabilité des puissances, ni la culpabilité des dirigeants n'avaient jusqu'à présent ému les historiens ou les moralistes.

Et cela sans doute parce que la guerre constituait un élément légitime du droit international public. Les plénipotentiaires, en imposant au vaincu telle indemnité ou telle amputation du terri-

toire, n'auraient jamais songé à fonder leurs exigences sur la culpabilité dans la génération du conflit.

Toutefois, dès juillet 1914, il apparut que quelque chose allait être changé.

La gravité de la guerre moderne, sa durée, sa généralisation, l'amoncellement de ruines qui l'accompagne, les sacrifices inouïs qu'elle réclame, tout cela incita les gouvernements, avant même qu'elle soit déclarée, à s'efforcer d'en rejeter l'imputabilité sur l'adversaire.

Pour les mêmes raisons, une fois les hostilités entamées, il fallut faire appel à des valeurs morales, jusqu'alors réservées à d'autres fins. Il fallut provisoirement persuader les peuples de ce qu'à la différence essentielle de ses devancières la guerre de 1914 était une Croisade du Droit et de la Civilisation contre la Barbarie et le Crime, et dans laquelle il n'était pas question, provisoirement, d'équilibre européen..., d'alliances secrètes, de concurrence pour les débouchés extérieurs, de panslavisme ou de revanche.

De même qu'il avait fallu mobiliser Dieu, on mobilisa, de part et d'autre, les consciences.

Prisonniers du problème, les vainqueurs recoururent à ce nouveau critère à Versailles, après avoir encore compliqué la situation par la phraséologie wilsonienne et ses allures d'Armée du Salut au service du principe des nationalités.

En fait, cette innovation constituait un progrès profond dans le droit international, substituant le principe des sanctions, c'est-à-dire la punition de l'agresseur, au simple droit de la Victoire sur la Défaite.

Principe nouveau, qui appelle deux observations : la première, c'est que dès la minute où un traité de paix devient un « jugement », ce n'est plus au vainqueur ou au vaincu à en élaborer les attendus et le dispositif, nul ne pouvant se rendre justice à soi-même.

En dépit de l'évidence la plus aveuglante, la détermination de la qualité d'agresseur ne peut appartenir à la victime que le Jugement de Dieu a rendu vainqueur.

Voilà pourquoi, en dépit des apparences et d'un effort indiscutable d'élevation morale, le traité de Versailles, derrière une façade de juridicité, demeure un instrument identique à celui de ses prédécesseurs... La ruine de la thèse de la culpabilité exclusive de l'Allemagne et de ses alliées — à laquelle plus un seul historien de bonne foi ne croit plus — ne suffirait pas à le renverser, car il subsiste, instrument de paix, classique, établi par le vainqueur et, *volens nolens*, admis par le vaincu...

La seconde observation, c'est que les traités, fondés sur la notion du « Jugement », pourront permettre au vaincu, la remise en question des bases de la condamnation par la demande d'une révision, la porte étant laissée ouverte aux « faits nouveaux », et le traité risque de devenir une espèce de « Affaire Dreyfus » si, par exemple, on démontre que la condamnation a été établie sur pièces fausses...

Et celui qui s'intéresse au problème de l'origine du conflit de 1914, n'ayant plus la même indépendance d'esprit, aura du mal à ne pas se déprendre d'une certaine angoisse, surtout aujourd'hui où l'amour de la vérité au-dessus des passions transitoires devient de plus en plus contrarié dans ses voies et où semble approcher l'instant où le silence s'étendra définitivement comme un suaire noir sur tout ce qui ne sera point le simple reflet de la Doctrine de l'État...

Époque tragique que celle où le salut public de la nation contraint le plus grand savant du monde à s'exiler, pour ne pas risquer de devoir être promené dans les rues, pieds nus, avec une pancarte sur la poitrine...

Et maintenant qu'il me soit permis de suggérer, par le simple déroulement des faits, cette culpabilité des individus et cette responsabilité des puissances dans l'avènement de la guerre de 1914, de cette guerre dont les pires souffrances, comme le laurier

d'éincelante récompense aux plus beaux sacrifices, furent précieusement le lot d'un pays, de notre pays, que tous, y compris ses adversaires d'alors, ont tenu, tiennent et tiendront toujours pour exempt de la faute même la plus légère...

Causes profondes

Ni la volonté des hommes d'Etat, ni l'évolution politique des grandes puissances, ni le jeu des alliances secrètes, ni l'histoire diplomatique de l'Europe entre 1870 et 1914 n'ont été les causes exclusives de l'atmosphère de 1914 dans laquelle l'assassinat d'un prince-héritier suffit à déclencher une conflagration universelle.

L'état des esprits était préparé et en quelque sorte entraîné à admettre la guerre sous l'action irrésistible de certaines forces plus profondes.

Et tout d'abord le « nationalisme », dont il est difficile de donner une définition. Il revêt un double aspect : celui du droit pour un pays de réaliser son unité et son indépendance racique. Dans ce sens il fut un facteur d'insécurité en Europe, ne fût-ce que par l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, par l'existence surtout de l'Autriche-Hongrie et de l'Empire ottoman, agglomérés de populations assujetties.

Le nationalisme revêt aussi l'aspect d'un amour-propre patriotique tel qu'il érige en dogme l'infailibilité de la nation dans le domaine de son honneur et qui lui fera ressentir tout échec diplomatique d'une manière plus frémissante que le gentleman objet d'un affront dans son club.

Facteur d'ordre indiscutable à l'intérieur du pays où il constitue actuellement la seule réaction valable contre le socialisme marxiste, il n'en demeurait pas moins déjà avant-guerre un facteur de désordre à l'extérieur par l'impossibilité des concessions sur le terrain du prestige.

Deuxième cause profonde : le militarisme, qu'il vaudrait mieux appeler : « la paix armée ». Partant d'une série d'axiomes comme « Si tu veux la paix, prépare la guerre », ou bien « Un sabre oblige un autre sabre à rester au fourreau », toutes les grandes puissances avaient dépensé, en armements, des sommes déjà inimaginables pour l'époque. Comment ne pas concevoir alors la tentation d'utiliser à un moment donné cet instrument dont on est si fier, forgé par les sacrifices financiers de la collectivité...

L'autre face du militarisme se traduit par la constitution d'une caste : le haut état-major des grandes puissances, pour lequel la guerre constitue la raison d'être suprême. En parfaite bonne foi, avec désintéressement et patriotisme, tous les chefs d'armée, en 1914, aspiraient à la guerre et cette aspiration se compliquait, chez eux, d'un sens des responsabilités, les contraignant à chercher à prendre sur leurs adversaires le maximum d'avantages. La guerre de 1914 était, pour son déroulement, ayant toute chose, un match de vitesse dans les mobilisations... Les autorités militaires, au moment des crises politiques, ont, par la conscience de leurs responsabilités, tendance à opérer pression sur les autorités civiles, les conduisant ainsi aux gestes irréparables...

Cause profonde aussi l'existence d'une espèce d'Internationale des fabricants d'armes et de munitions; cause profonde également l'action d'une certaine presse, sa vénalité, son chauvinisme envenimant les débats les plus modestes et obligeant les gouvernements à tenir compte de son influence sur les masses.

Enfin voici les facteurs économiques, dont on a d'ailleurs exagéré l'importance.

Le développement extraordinaire du machinisme en Europe occidentale, combiné avec un accroissement rapide du chiffre de la population, a créé des besoins nouveaux d'expansion : la recherche de débouchés coloniaux, non seulement pour la quête des matières premières, mais encore pour l'écoulement des pro-

duits industriels de la Métropole. C'est l'origine foncière de plusieurs guerres du XIX^e siècle, conduites au nom de l'Impérialisme.

Or l'Allemagne, dont la prospérité matérielle en fin du siècle se révéla impressionnante, arriva bonne dernière dans la course aux colonies. Elle y suppléa par une politique d'expansion commerciale, l'habileté de ses commis-voyageurs, sa main-d'œuvre à bas prix, son organisation technique et maritime. Elle était en train de réaliser une espèce d'hégémonie économique, pacifique de l'Europe et de l'Extrême-Orient. Elle ne pouvait pas ne pas se heurter à l'Angleterre, par le jeu d'une certaine fatalité.

Il y eut enfin le réveil de cette tradition historique, toujours vérifiée, qui veut que l'Europe, sous la conduite de l'Angleterre, se coalise contre la puissance qui de siècle en siècle conquiert l'hégémonie et tente en quelque sorte de restaurer la notion romaine de l'Empire, dont la dernière tentative, avant celle de l'Allemagne, avait été menée par Napoléon I^{er}.

L'Europe de 1870 à 1914

La guerre de 1870 déplace l'axe de l'hégémonie européenne au bénéfice de l'Allemagne des Hohenzollern.

Le traité de Francfort consacrait l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, violant le principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes instauré par la Révolution de 89.

En dépit de tous ses efforts, l'Allemagne ne convaincra jamais la France de renoncer à ses droits sur ces provinces dont la déposition ne provenait que du vainqueur, c'est-à-dire de la force inscrite au bas de tous les traités de paix, et ce démembrement comptera parmi l'une des causes profondes de la guerre de 1914.

Dans les années qui suivirent 1871, le souci de Bismarck résidera dans le maintien de l'isolement politique de la France.

Comme tous les grands vainqueurs, l'Allemagne était pacifiste. Elle ne demandait que le *statu quo* et la sécurité contre les entreprises de revanche éventuelle du vaincu.

Dès 1872 se réalise la Ligue défensive des Trois Empereurs, rassemblant, pour une espèce de Sainte-Alliance renouvelée, l'Autriche, la Russie et l'Allemagne.

La question d'Orient, c'est-à-dire l'ensemble des problèmes politiques issus de la décomposition de l'Empire ottoman, disloque en 1876 la Ligue des Trois Empereurs.

Alexandre II et ses ministres crurent que le réveil des nationalités slaves balkaniques conférerait une vitalité nouvelle à cette mission historique de la Russie dont Constantinople et les détroits constituent le point de mire. Seulement, la Turquie se défendant contre les insurgés, les Russes amenèrent leurs troupes aux portes intactes de Byzance. L'Autriche et l'Angleterre protestèrent. Bismarck offrit ses offices d'« honnête courtier » et l'on tint à Berlin un Congrès de 1877 qui consacra l'antagonisme naissant de l'Autriche à l'égard des entreprises russes dans le Proche-Orient.

La Ligue des Trois Empereurs dissoute, Bismarck se retourna vers l'Autriche, concluant avec elle le traité de 1879. Cette alliance restera le pivot fondamental de la politique allemande jusqu'en 1918. Le traité n'avait pas pour portée de détacher définitivement l'Allemagne de la Russie, car dès 1881 Bismarck parvenait à renouer la Ligue des Trois Empereurs. Le principe du *statu quo* dans les Balkans et dans l'Occident y était maintenu et soutenu. Enfin il était réaffirmé pour l'Autriche-Hongrie le droit d'annexer à sa convenance ces territoires de la Bosnie et de l'Herzégovine que le Congrès de Berlin lui avait donné mandat d'occuper. En 1887 le traité ne fut pas renouvelé. Le chancelier proposa alors aux Russes un pacte de « contre-assurance » qui fut accepté.

A l'égard de la France, Bismarck détourna son activité hors d'Europe, désireux de lui voir oublier, dans la gloire des entre-

prises coloniales, le souvenir de Metz et de la cathédrale de Strasbourg.

En 1882, l'entrée de l'Italie dans l'alliance austro-allemande transforme celle-ci en une « Triplice », prévoyant l'intervention active des signataires en cas d'agression de la France contre l'Italie ou l'Allemagne.

Dans l'esprit de Bismarck la Triplice était pacifique et défensive.

En 1890, le vieux chancelier est « débarqué » par le jeune empereur Guillaume II, au moment où la Russie refuse de renouveler le traité de « contre-assurance ». Cette fois, le « fil est cassé ».

Guillaume II, qui n'a jamais été aussi bien défini que le jour où Edouard VII l'a traité du « plus brillant incapable de l'histoire... » inaugure le développement, en Allemagne, du « nouveau cours », poussée vers l'Orient et Constantinople installant un nouveau concurrent sur la route de Constantinople.

Et comme l'Allemagne n'entend pas se séparer de l'Autriche, elle se refuse aux concessions nécessaires, faute lourde qu'elle n'eût pu réparer qu'en acceptant ou en recherchant l'alliance anglaise.

L'ère de suprématie des Empires centraux s'arrête en 1890. Dans les vingt années qui vont suivre un autre groupement d'alliances secrètes, la Triple-Entente, se formera, dont la première manifestation se dévoile par le rapprochement franco-russe.

Du côté des Tsars, cette amitié paradoxale de l'autocratie avec le radicalisme, s'est précipitée pour plusieurs raisons particulières: campagne de tarifs commerciaux et manœuvres boursières allemandes, attitude anglaise douteuse en Perse et en Afghanistan.

En 1890, les premiers jalons sont posés par des conversations entre généraux qui, le 4 janvier 1894, reçoivent force de traité. Par suite de la Constitution française qui réserve au Parlement seul le droit de ratifier les traités, celui-ci était d'un caractère ultra-secret. Il prévoyait qu'en cas d'attaque de la France par l'Allemagne ou par l'Italie soutenue par l'Allemagne, la Russie attaquerait; par contre, en cas d'attaque de la Russie par l'Autriche soutenue par l'Allemagne, la France attaquerait.

En outre, au cas où l'une des puissances de la Triplice viendrait à mobiliser ses forces, la France et la Russie, sans besoin d'un concert préalable, avaient l'obligation de mobiliser immédiatement. Généraux et chef d'Etat, comme partout en Europe, sauf peut-être en Angleterre, s'accordaient pour reconnaître que la « mobilisation » c'est la déclaration de guerre équivalente à une ouverture des hostilités, un point capital pour l'intelligence des événements de juillet 1914.

L'alliance franco-russe était, à son origine, une alliance défensive.

On se trouve en présence d'un système d'équilibre des forces. La France est sortie de son isolement, prend un autre ton dans les négociations internationales.

Entre 1894 et 1904 deux événements se produisent : l'Italie se rapproche de la France et l'Angleterre cherche sur le Continent un allié. C'est le début d'une rupture de l'équilibre des alliances.

A chaque renouvellement de la Triplice l'Italie réclamait un avantage; mais en 1891 elle n'obtint pas l'appui espéré pour ses conquêtes africaines. Elle se retourna alors vers la France.

Le chancelier Bülow, toujours très content de soi, mais « qui ne laissera cependant que le renom diminué de Chancelier des occasions perdues » (Sydney Bradshaw Fay), en prit parti avec optimisme apparent. Au Reichstag, il fit allusion à ces ménages heureux dans lesquels l'harmonie ne doit pas être troublée « parce que la femme s'offre innocemment au bal l'extra d'un tour de valse avec un autre cavalier »...

Ce tour de valse prit ensuite un caractère plutôt adultérin lorsque l'Italie signa avec la France un traité rigoureusement secret, de nature telle que désormais ni la Triple-Entente, ni la Triplice ne pouvaient compter sur elle. Comme le prévit prophé-

tiquement Raymond Poincaré en 1912, en cas de conflit « l'Italie rejoindra le camp qui paraîtra avoir été choisi par la Victoire ».

Quant à l'Angleterre, elle était arrivée à la « croisée des chemins ». En contact heurté avec la Russie en Orient, avec la France à Pachoda, elle est incitée à sortir de son « splendide isolement ». Elle incline à offrir d'abord son alliance du côté où elle prévoit le moins de frictions dans l'avenir : l'Allemagne.

Bülow et l'Empereur refusèrent, redoutant que cette alliance ne les isole définitivement de la Russie, d'autre part croyant l'Angleterre incapable de se réconcilier avec son ennemie héréditaire, la France, et avec son adversaire oriental, la Russie.

Et ils laissèrent passer une occasion unique.

* * *

C'est alors que l'Angleterre se rapprocha de la France, où elle rencontra les vœux ardents de Delcassé. Cette politique fut d'ailleurs favorisée par l'avènement d'Edouard VII, francophile, connu à Paris où, prince de Galles, il avait laissé des souvenirs multiples.

Le 8 avril 1904 une série d'accords aplanissaient les litiges. Certains articles donnaient les mains libres à l'Angleterre en Egypte, à la France au Maroc, avec garantie de l'intégrité de ces deux pays. Seulement des articles secrets en prévoyaient le partage...

Ainsi se trouva posée la question marocaine, gros facteur du conflit des Alliances, de 1904 à 1911.

A la publication des accords franco-anglais, l'Espagne et l'Allemagne soupçonnèrent l'existence d'articles secrets; leur mécontentement se compliqua, à Berlin, d'une sensation de crainte et de nervosité, qui, durant les années suivantes s'exprimaient par l'idée fixe de l'« encerclement ».

Berlin décida d'ignorer la convention jusqu'au jour où Delcassé serait bien obligé d'ouvrir la discussion, d'« européeniser » le problème et alors l'Allemagne se réserverait d'obtenir certaines compensations.

Quand le jeu eut assez duré, Bülow profitant d'un voyage de Guillaume II à Hambourg à Corfou lui suggéra, malgré sa répugnance, de faire escale à Tanger, et d'y rendre au Sultan une visite, en quelque sorte de souverain à souverain, afin de bien faire comprendre à la France que le Maroc était considéré par l'Allemagne comme une puissance indépendante. Cette démarche théâtrale effectuée, Bülow proposa la convocation d'une Conférence internationale. La tension s'accrut. Delcassé ne voulait pas d'une Conférence et l'Allemagne fit comprendre qu'il serait souhaitable de le voir démissionner. Delcassé fut sacrifié par Rouvier et la Conférence se tint à Algésiras. Elle aboutit, après plusieurs mois de laborieuses négociations, au maintien de l'indépendance marocaine avec des pouvoirs de police très étendus pour la France et l'Espagne.

C'était une victoire diplomatique pour l'Allemagne, pire qu'une défaite. La France la ressentit comme une humiliation et l'Angleterre, froissée de cette désinvolture de Bülow se trouva disposée à écouter les suggestions de la France, destinées à renforcer l'« Entente cordiale ».

En juillet 1905, Guillaume II avait essuyé un autre échec. Rencontrant à Bjorkoë le tsar Nicolas, il avait réussi à lui faire signer une convention d'alliance défensive, premier chaînon d'une Ligue continentale, propre à satisfaire son complexe « anti anglais ».

Bülow critiqua les termes de l'accord. Quant au Tsar, « notre pauvre cher auguste souverain », ses ministres lui opposèrent une fin de non-recevoir absolue. Nicky dut écrire à Willy que « par conséquent la mise en vigueur du traité de Bjorkoë doit être différée jusqu'à ce que nous sachions de quels yeux le verra la France ».

C'est alors que s'engagèrent à Londres les premières conversa-

tions entre la France et l'Angleterre, poursuivies par les attachés militaires. En décembre 1905 arrive au Foreign Office Sir Edward Grey. Ce grand politique et ce grand honnête homme, qui ne sortait de son cabinet, hanté par les souvenirs de Nelson, que pour aller apprivoiser des écureuils... finit par exprimer « son opinion personnelle » : « Dans le cas d'une attaque de la France par l'Allemagne aucun gouvernement anglais ne pourrait demeurer neutre ». Sans avertir le Cabinet, il approuve les conventions rédigées par les états-majors. Ainsi il se trouvait plus engagé qu'il ne le croyait. Les Français en arrivèrent à la conviction que l'aide britannique se manifesterait par l'envoi d'un contingent sur leur aile gauche.

En même temps, pour mettre fin aux interminables conflits du Moyen-Orient, l'Angleterre se décide à « causer » avec la Russie. Le 31 août 1907, signature d'un accord relatif au Thibet, à l'Afghanistan et à la Perse. La Triple-Entente est pratiquement constituée. Désormais, les deux groupes vont vraiment se faire face et non plus demeurer parallèles dans leur développement. Les tendances des alliances prennent petit à petit leur caractère offensif. A l'intérieur de chaque groupe on s'efforce d'adoucir les frictions; le secret des conventions favorise une atmosphère de suspicion réciproque.

JEAN THÉVENET.

(La seconde partie de cette conférence paraîtra dans notre prochain numéro)

Le « cléricisme », de Villon⁽¹⁾

La véritable éducation de Villon, elle se fera à Saint-Benoît-le-Bétourné, au cloître de la grand'rue Saint-Jacques. Le poète en demeurera imprégné jusqu'aux moelles. Son père spirituel, la grande influence de sa vie, c'est bien le chapelain Guillaume.

Renonçons d'ailleurs à connaître par le menu ce bon maître, à dénombrer ses vignes, ses maisons, ses terres. Une seule chose nous intéresse : le souvenir qu'en a conservé le poète. Or il est si vivace, ce souvenir, si impérieux que l'une et l'autre des deux œuvres parvenues jusqu'à nous couchent maître Guillaume en toute première place sur la liste des légataires.

*Premièrement, au nom du Pere,
Du Filz et du Saint Esperit,
Et de sa glorieuse Merc
Par qui grace rien ne perit,
Je laisse, de par Dieu, mon bruit
A maistre Guillaume Villon,
Qui en l'onneur de son nom bruit,
Mes tentes et mon pavillon.*

(Il conviendrait de noter, à ce propos, que la signature du *Lais*—

*Il n'a tente ne pavillon
Qu'il n'ait laissé à ses amis*

— revient sur le seul legs à Guillaume de Villon).
Et, dans le *Testament* :

Item, et a mon plus que pere

(1) D'un ouvrage à paraître : *François Villon*.

— il vient de laisser son âme à la benoîte Trinité, sous le vocable de laquelle aurait été fondée par monseigneur saint Denis l'église de Saint-Benoît —

*Maistre Guillaume de Villon
Qui esté m'a plus doux que mere
A enfant levé de maillon...*

Il y a, dans ces vers, l'accent douloureux de celui qui vient de faire l'expérience de la vie. Que les huitains « sensibles » de Villon se trouvent aux pages du *Testament*, rien d'étonnant, en somme. Le *Lais* n'est qu'une pantalonnade d'écolier malicieux. En 1461, Villon a souffert. Or la repentance entre dans son cœur par la voie des plus simples sentiments, les plus vrais : ceux d'un enfant. Au demeurant, la malice reprendra tôt ses droits. C'est l'irrévérencieux *Romman du Pel au Deable* que l'écolier des troubles universitaires, le joyeux revuiste des incidents du Quartier latin l'gue au très honorable chapelain de Saint-Benoît. La librairie de maître Guillaume n'a que faire de cette facétie dont les cahiers, qui ne sont même pas brochés, gisent sous une table, tout maculés sans doute de « haulte gresse » et de taches de Saint-Pourçain.

Mais si les deux « testaments » s'ouvrent ainsi sur le souvenir fidèle que garde à celui qui l'endoctrina rue Saint-Jacques François des Célestins, l'atmosphère du cloître enveloppe l'œuvre villonnesque d'une sorte d'*aura* cléricale.

* * *

Le cléricisme de Villon n'a pas été suffisamment mis en lumière. Qu'on m'entende bien. Je prends ici le mot cléricisme dans son sens propre. Est cléric tout ce qui est d'Eglise. A cet égard, j'avoue que l'anticléricisme des athées m'a toujours paru quelque chose de monstrueux, d'inexplicable en soi. On n'exècre pas ce que l'on nie. L'anticléric ne peut être qu'une déviation du cléric. De là, pour le dire en passant, cette littérature violemment antimonastique du moyen âge. Des attaques aussi passionnées — aussi injustes, souvent — contre moines et nonnains supposent une époque de foi vive et la solide santé de nos pères. Nous avons gardé, en Wallonie, dans les familles où le sens religieux est une tradition, le goût de ces histoires de curés, qui fleurissent surtout entre les murs du presbytère, à l'heure où le pasteur de Graveson verse à ses hôtes la liqueur dorée, l'élixir plein de maléfices — chansons gaillardes, les yeux qui rient de tante Bégon — du Très Révérend Père Gaucher...

Ainsi en va-t-il, au XV^e, dans les cloîtres. Villon nourri à Saint-Benoît, Villon profondément religieux — il n'y a pas, dans l'œuvre de ce cynique, trace d'un blasphème — a le sens et le goût des plaisanteries de couvent. Il trouvera tout naturel, par exemple, de parodier sans vergogne une hymne mariale. Mais ce qu'il doit d'abord à son éducation, c'est l'amour du clergé séculier, avec son corollaire : la détestation des moines.

* * *

M. Pierre Champion l'a signalé dans un des meilleurs chapitres de son *François Villon et son temps* (t. I, ch. VI), vers 1450, comme au XIII^e siècle, les curés de Paris protestent contre l'envahissement des ordres mendiants : Jacobins, Cordeliers, Carmes et Augustins. La bataille se livre autour de misérables questions d'intérêt. Nous approchons de la Réforme. Certes, on en veut aux Jacobins de se mêler de théologie, particulièrement dans les milieux de l'Université. Mais il s'agit surtout de gros sous. En s'arrogeant le droit d'entendre en confession les malades, le droit d'ensevelir

les morts, les Mendians se ménageaient, aux dépens du clergé séculier menacé dans son monopole, de fort appréciables ressources.

Au XIII^e siècle, Guillaume de Saint-Amour avait mérité l'aplaudissement de Rutebeuf, l'adversaire de toute Papelardie, pour avoir défendu vigoureusement, contre les moines, les curés et l'Université. Alexandre IV pape avait brandi ses foudres contre l'imprudent. En 1321, c'est au tour de Jean de Pouilly, docteur en théologie et Ficard, de reprendre la lutte contre les Mendians. Prédicateur fameux, Jean de Pouilly avait eu large audience. Sa thèse, très radicale, allait jusqu'à renvoyer devant leur curé ceux qui s'étaient confessés aux religieux. Pour lui, le décret *Omnis utriusque sexus*, promulgué au concile de Latran et qui établit la confession annuelle, stipule bien que les paroissiens iront s'agenouiller aux pieds de leur propre pasteur (*proprio sacerdoti*). Cependant Jean de Pouilly avait dû abjurer publiquement ce que le pape Jean XXII considérait comme une interprétation excessive du canon romain. Abjuration très digne, d'ailleurs, puisque le portrait de Jean de Pouilly figurera sur un des vitraux de la bibliothèque de Sorbonne. Eugène IV, Nicolas V, Calixte III avaient renouvelé en faveur des Mendians les privilèges que leur contestait le clergé séculier. Or, en 1456, l'année même où Villon écrit le *Lais*, l'Université de Paris venait d'apporter aux curés, dans cette lutte toujours vivace, l'appui de son autorité. Les Mendians se voyaient exclus du bénéfice de l'enseignement. Les curés, enhardis, leur défendaient de monter en chaire. A la bulle *Super cathedram*, de Boniface VIII, on opposait la décrétale de Latran, la clémentine *Dudum de sepulturis*, la Pragmatique et jusqu'au droit commun.

Villon ne manquera pas de faire siennes toutes les thèses de Saint-Benoît. En règle générale, quand il a mal parlé d'un clerc, il s'agit d'un religieux. Je néglige volontairement ici les fonctionnaires de l'Officialité (promoteurs, scelleurs, procureurs), les chanoines du chapitre de Notre-Dame et ce Thibaud d'Auxigny auxquels notre poète en veut pour des raisons personnelles et qui n'ont rien à voir avec le cléricisme comme tel. Une autre exception cependant, en faveur — si l'on peut dire — de Nicolas Tricot, prêtre du diocèse de Meaux, dont nous savons, par les registres universitaires, que sa bourse était élevée (7 s. 8 d.) en 1452. Villon a fait en sa compagnie maintes parties fines. Il ne l'oubliera pas dans un legs, d'allure fort équivoque, du *Testament* (CLXXXV).

Partout ailleurs, ce sont les ordres religieux qui écopent. Au gré du *Lais*, Villon leur abandonne, ainsi qu'aux Filles-Dieu et aux Béguines, leurs commères,

*Savoureux morceaux et frians,
Flaons, chappons et grasses gelées.*

Nous les voyons aussi, après les prédications terrifiantes sur les Quinze Signes (les signes avant-coureurs du jugement dernier), profiter du désarroi et du remords des pénitents pour « abatre pain à deux mains ». L'expression est jolie. Quant à l'accusation de paillardise, elle est bien dans la mentalité d'une époque et surtout d'un milieu où les curés ne se privaient pas d'accuser les moines, non seulement d'entretenir au couvent des filles folles, mais de séduire les riches bourgeoises, les veuves opulentes, pour en tirer tout à la fois déduit et subsistance.

Le poète y reviendra dans le *Testament* avec une joie maligne :

*Item, aux Freres Mendians,
Aux Devotes et aux Beguines,
Tant de Paris que d'Orleans,
Tant Turlupins que Turlupines...*

Le couplet est allègre, tintinnabulant, féroce.

En rapprochant les moines des Turlupins, ces paillards hérétiques, sortes de nudistes avant la lettre, qui s'étaient répandus

en France sous Charles V et dont on avait brûlé les linges et les livres au Marché-aux-Pourceaux, Villon se montre assez injuste. Pour ce qui est des legs eux-mêmes, — et le poète emploie à dessein le terme liturgique d'« oblation », — c'est toujours le même esprit : Villon famélique et amant renié songe d'abord aux joies de la chère et de la chair. Tout le huitain CXVII souligne, sur le mode ironique, la bonté de Dieux qui « guerdonne » (récompense) ainsi ses serviteurs, l'indulgent accueil des femmes, les mortifications des « beaux peres » et la jobardise des maris parisiens.

Plus loin (v. 1574-78), Villon glissera une allusion très indiscreète et fort équivoque aux festins qui se font chez les Célestins et les Chartreux, mais surtout chez les Jacobins. Ces Jacobins (ou Dominicains) semblent avoir provoqué de préférence l'ire du poète. Leur vaste couvent s'étendait de la porte Saint-Jacques à la porte Saint-Michel, le long de la muraille de la cité universitaire. Villon les daubera sans vergogne. C'est de leur nom qu'il baptisera « jacoppins » ces crachats blancs comme coton, gros comme une balle de paume, qui sont un signe de sa faiblesse et de la mort prochaine. Les « grasses soupes » qu'il souhaite aux moines et aux religieux — pain rôti trempé dans du vin, fromage et bouillon de bœuf, avec, par-dessus, pluviers ou bons chapons — sont des soupes « jacoppines ». Et c'est « emmailloté en jacoppin » qu'il avait représenté dans le *Lais* (v. 151), les pieds au feu, à la taverne, le buveur impénitent que fut Jacques Raguier. « Embuigné » signifiait « ivre » dans une lettre de rémission de 1456, l'expression « emmailloté en jacoppin », appliquée à Raguier, lequel reparaitra parmi les légataires du *Testament* (CI) entre deux enseignes de cabaret, a certainement le même sens péjoratif.

Villon a aussi rivé leur clou aux Mathurins. Un passage particulièrement caustique (T. 1280) joue sur « Mathurins-Mathelins » (de *matto*, fou, en italien).

Parfois même, quittant le terrain des généralités, le poète se hasarde à faire des allusions personnelles. Sans doute sait-il de bonne source que les Mendians sont redoutables.

— *L'homme bien fol est d'en mesdire* —

gens à tirer promptement justice des lazzis, des délations. Pourtant Villon osera nommer Frère Baude, ce vieux Carme amoureux, le vrai diable de Vauvert. Il lui léguerait volontiers tout un fournillement (une salade, une pique à double tranchant) pour qu'il pût défendre sa jeune et folle amie contre les entreprises des sergents de la prévôté. Et le *Testament* cite aussi, sans retenue, cette abbesse de Pourras qui serait Huguette du Hamel. Car Pourras est le nom vulgaire de Port-Royal. Telle est, du moins, l'opinion commune. J'avoue que l'équivoque (toujours possible chez Villon) « la basse de Pourras », « la basse », c'est-à-dire la bonne à tout faire, la chambrière, interprétation suggérée par M. Thüasne dans son commentaire, pourrait nous écarter de l'abbaye de Port-Royal. Ce serait une « meschine » de Perrot Girart, lequel devait tenir en même temps que le plat à barbe une maison meublée, qui aurait partagé avec notre Villon « absent de Paris » l'aubaine des cochons gras. Quoi qu'il en soit, ce que nous savons de Huguette du Hamel par la curieuse relation d'une procédure qui date des années 1469-1470 nous permet de conclure que Villon, s'il a eu en vue la drôlesse en question, n'a pas menti.

Car le poète n'est pas plus tendre pour les nonnains que pour les moines. Nous l'avons vu associer à leurs confrères en religion Filles-Dieu, Dévotes, Béguines. Les Dévotes interviendront encore dans la ballade dite *De mercy*, acoquinées aux Chartreux, Célestins, Mendians, musars, clauepatins » et tout un monde fort peu intéressant. Il y aura aussi un coup de patte pour les religieuses de Montmartre (T. CXLVI), lesquelles, en fait de réputation, n'avaient plus grand chose à perdre, s'il faut en croire les témoignages contemporains. L'abbaye de Thélème qui s'est

installée sur la Butte renoue peut-être une tradition — sans le savoir.

* * *

Mais, indépendamment de ces acensations, plus générales que personnelles et où la convention doit bien avoir sa part, Villon s'est occupé plus d'une fois des rivalités cléricales et « actuelles » du chapitre de Saint-Benoît.

Il cite, au cours du *Lais*, — et cela fait un octosyllabe amusant, — le décret *Omnis utriusque sexus*. Ce décret fameux, il le légue aux curés. Qu'ils lui donnent donc force de loi, sa pleine efficacité! Le texte même de Villon prouve qu'il est particulièrement au courant des détails de l'affaire. Contre la décrétale qui « articule », précise-t-il avec son sens admirable du mot propre, c'est-à-dire qui expose article par article (*Omnis utriusque sexus* comprenait, en effet, quatre articles : *Omnis, Si quis, Sacerdos, Caveat*), il ne manque pas d'alléguer, se faisant ici l'avocat du diable, la bulle obtenue par les Frères Carmélites et qui étendait à leur ordre la permission de prêcher, de confesser, d'ensevelir les morts, déjà octroyée aux Frères Prêcheurs, aux Frères Mineurs, par Boniface VIII et Clément V, et plus tard aux Augustins.

Dans le *Testament*, c'est Jean de Pouilly qui est évoqué. Chose curieuse, en termes fort durs. Le poète ne lui pardonne pas une rétractation qu'il estime honteuse. Telle était sans doute l'opinion unanime des gallicans intransigeants de Saint-Benoît. Villon oppose à ce Pouilly repentant et « confès » Jehan de Meun le révolté et Matheolus le bigame. C'est qu'il est plus facile de ne rien céder dans un huitain que dans un procès en cour de Rome.

D'ailleurs, et sous le couvert d'une fausse retraite, Villon s'élève ici jusqu'à la raillerie directe du Saint-Siège. Il y a bien de l'ironie dans ces deux vers :

*Mais on doit honorer ce qu'a
Honoré l'Eglise de Dieu.*

Élevé dans un milieu gallican, Villon ne semble guère redouter les foudres papales.

Je connois le pouvoir de Rome,

a-t-il écrit dans une ballade (*Des menus propos*). Mais, comme on l'a fait remarquer, venant immédiatement après un vers qui rappelle l'hérésie des « Boemes », ce propos ne peut avoir qu'un sens ironique. Le « pouvoir » de l'infortuné Eugène IV n'avait jamais été que nominal. Le concile de Bâle le lui fit bien voir, qui le déposa sans autre forme de procès. Enfin, est-il besoin de rappeler que la *Pragmatic* de Bourges avait singulièrement restreint l'influence pontificale sur l'Église de France?

* * *

Mais on ne se contente pas d'être, à Saint-Benoît, du côté des curés contre les moines et les papes qui les protègent. On est aussi, on est surtout contre Notre-Dame.

Saint-Benoît-le-Bétourné dépendait de Notre-Dame de la cité. Les chanoines prêtaient à l'église mère un serment d'hommage. Morgue chez les uns. Désir d'indépendance chez les autres. *Inde irac*... Chaque année, à l'occasion de la fête du patriarche d'Occident (saint Benoît, le 11 juillet), une délégation de Notre-Dame passait sous le tunnel du Petit-Châtelet et venait faire au cloître de la grand'rue Saint-Jacques ce que nous appellerions volontiers, dans notre jargon administratif, une visite d'inspection. Alphonse Daudet a dit de la mule du Pape, qui garda sept ans son coup de pied, qu'il ne connaissait pas de plus bel exemple de rancune ecclésiastique. A Saint-Benoît, l'antagonisme sourd entre vassaux et suzerains avait pris, en maintes circonstances, un caractère

aigu. Nous savons, par exemple, qu'en 1364, ceux de Notre-Dame, mécontents de l'intervention de M^e Jean Le Clerc, notaire et chanoine de Saint-Benoît, dans une querelle de privilèges, se ruèrent sur le malheureux en surplis et en chape de soie, et malgré son amuce canoniale, le foulèrent aux pieds et l'emmenèrent prisonnier. Ce qui leur valut une condamnation du Parlement.

Guillaume de Villon, qui semble bien avoir joué un certain rôle dans la communauté, avait pâti de ces querelles, lesquelles ne s'étaient pas apaisées puisque, l'année même de la composition du *Lais*, Saint-Benoît est en procès avec Notre-Dame. Le 2 septembre 1433, notre chapelain est cité à comparaître devant l'official. Et, le 4 septembre 1450, cet homme rangé et sage est arrêté comme un malfaiteur. Nous ne nous étonnerons donc pas de voir Villon intervenir, à son tour, dans la bagarre. L'âpreté de ses attaques contre le chapitre de l'église métropolitaine montre bien à quel point les années passées au cloître ont formé son esprit et son cœur.

Trois huitains du *Lais* sont dirigés contre Thibaud de Vitry et Guillaume Cotin, tous deux chanoines de Notre-Dame. Dans le *Testament*, il n'y en a pas moins de quatre — soit trente-deux vers — de la plus amère rosserie.

Le poète a croqué ses deux bêtes noires (L. XXVIII) dans la manière antiphrastique qui lui est habituelle :

*Deux povres cleres, parlans latin,
Paisibles enfans sans estry,
Humbles, bien chantans au lectry...*

Entendez qu'ils ont du bien, qu'ils jargonent un affreux latin de cuisine, qu'ils sont querelleurs, procéduriers, archi-vieux (Thibaud doit avoir près de soixante-quinze ans, Guillaume serait né entre 1382 et 1385), que leur suffisance est, à Saint-Benoît, un sujet de scandale, et qu'ils chantent, au lutrin, d'une voix cassée. Cette dernière allusion est piquante. Villon parle ici en témoin auriculaire. Lors de la visite d'inspection, les délégués de Notre-Dame poussaient au chœur l'*alleluia*. Les chanoines de Saint-Benoît auraient dû leur donner la réponse. Ils s'en gardaient bien, ou le faisaient de mauvaise grâce, alléguant, comme nous le dit un texte de 1425, qu'ils ne savaient pas bien chanter! Ainsi ce passage de Villon nous introduit au vif même, et comme dans l'intimité de la querelle. *Le Lutrin!* Non, Boileau n'a rien inventé. Et nous savons que le jeune François, dissimulé derrière les grilles du chœur, a fait, avec tout Saint-Benoît, des gorges chaudes de ces deux vieilles chèvres mal bêlantes.

En guise de legs, Villon abandonne aux chanoines — généralement — sa « nomination » qu'il tient de l'Université, c'est-à-dire l'expectative, plutôt négative, d'un bénéfice problématique, le cens sur une maison en ruine que doit à Notre-Dame un débiteur insolvable, l'enseigne de la *Crosse* (allusion à leurs visées épiscopales), de quoi jouer au « billard », sorte de croquet très recommandé aux cacochymes, et un plein pot d'eau de Seine — car ils sont au régime et obligés de demander au chapitre la dispense du carême.

Dans le *Testament* (CXXXI à CXXXIV), Villon « en remet » encore, si possible. Après cinq ans passés, les deux vieux ont dû incliner davantage leur tête branlante et chenu. C'est pourquoi Villon les voit « droiz comme jons ». Le mot « enfant » revient trois fois dans le passage, et deux fois le mot « jeune », et encore le mot « jeunesse ». Raillerie cruelle, impitoyable, d'un homme encore jeune, précisément, et qui mord avec ses dents de loup. Le poète pousse le cynisme jusqu'à les dépendre tels qu'ils seront dans trente ou quarante ans : plus beaux, plus roses, plus frais, plus mignons, les petits! Il se moque de leur somnolence sénile :

Pas ilz ne dorment comme loirs,

lui qui sait, pour l'avoir observé bien souvent, comment s'endort

un chanoine, la bouche ouverte, les jambes écartées, et tout sonore de ronflements, au cœur! Le trait final est la flèche du Parthe. « Pourquoi m'intéressé-je tellement à ces deux-là? » se demande Villon. « Car enfin » — et il se fait papelard — « je n'ai pas connu (au sens biblique, évidemment!) leur mère ». L'ironique certificat de vertu à ces femmes de l'autre siècle, contemporaines de Charles V! Et le dernier legs est d'autant plus méchant (celui des bourses des Dix-Huit Clercs) que les écoliers dont il s'agit ici sont des espèces de croque-morts, tenus d'asperger de buis béni les cadavres de l'Hôtel-Dieu. Funèbre présage : Guillaume Cotin mourra dans les premiers jours de mars 1462!

Tout ceci, qui a été fort justement relevé par Marcel Schwob, est singulièrement significatif. Villon poète demeure fidèle à Saint-Benoît-le-Bétourné. Mais, à dauber les chanoines de Notre-Dame, on prend de mauvaises habitudes. Quand le poète voudra opposer à Philippe de Vitry sa conception du bonheur, écrire, comme l'avait fait Pierre d'Ailly, mais dans un esprit étroitement sensuel, ses propres « Contrediz Franc Gontier », c'est un « gras chanoine » qu'il assiera sur mol duvet,

Lez un brasier, en chambre bien natee.

* * *

Aura cléricale, ai-je dit. Peut-on parler d'instruction religieuse? Gaston Paris croit pouvoir affirmer que cette instruction « n'était pas bien profonde ». A son sentiment, Villon serait « plus versé dans l'antiquité ». Tel n'est pas mon avis personnel.

Que notre poète n'ait pas fait preuve d'érudition dans l'onomastique de l'Ancien et du Nouveau Testament, cela ne prouve rien. Villon n'est pas un « livresque ». Il a nommé Jacob, Salomon, Mathusalem, les pèlerins d'Emmaüs, Job, David, Samson, Amnon, Thamar, Hérode, Adam, Noé, Loth, l'« architréclien » des noces de Cana, Nabuchodonosor, Madeleine, Absalon, Judas, Simon le Magicien, Jonas, Judith, Holopherne, Jean-Baptiste. Il a parlé de la manne dans le désert. On a relevé la mention d'Alphasar roi, qui serait cet Arphaxad des Mèdes dont il est question au début du livre de Judith. Ce n'est guère.

Mais ce qui me frappe davantage, c'est la couleur biblique répandue sur maint et maint huitain. Villon, qui échappe plus que d'autres aux « sourciers », Villon de Saint-Benoît a pratiqué et retenu l'Écriture. Le Psalmiste et l'Écclésiaste, les « davitiqnes diz » et les exhortations du Sage sont conservés en son cœur, tout comme le livre de Job. Encore une fois, cette érudition n'est pas incontinentine, pédantesque, agressive, à la manière de cette vieille folle de M^{lle} de Bruyères, qui « scet sa Bible ». Elle n'éclate pas, elle affleure. Preuve qu'elle se manifestait en profondeur.

Dieu en cueillq ouïr ma clameur!

s'écrie le poète, tout au commencement du *Lais*. Réminiscence biblique, et tant de David que de Job.

« Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive » (T. 106-107). Echo d'Ezéchiel.

« *Lactare ergo juvenis in adolescentia tua* », avait dit, bien avant Villon, ce pessimiste inspiré que fut l'Écclésiaste (XI, 9). Et l'Écclésiaste a proclamé, le premier, la vanité de la lutte contre les puissants de ce « pauvre homme » tout exposé à trébucher dans leurs lacs.

Au huitain XXVIII du *Testament*, le poète développera, avec un sens très vif de l'image en mouvement, du « dessin animé », dirions-nous aujourd'hui, ce passage de Job : « *Dies mei velocius transierunt quam a texente tela succiditur, et consumpti sunt absque ulla spe* » (VII, 6). Et nous verrons, au poing du tisserand, l'« ardente paille » brûler, dévorer, « ravir » les fils qui dépassent de la toile.

Ce que j'ai escript est escript!

affirme Villon, parodiant Pilate, le trembleur devenu rigoureux (Jean, XIX, 122).

Le poète connaît ce psaume de David où il est rappelé que l'homme est poussière, qu'il passe comme l'herbe des champs, comme la fleur, et qu'il ne connaîtra jamais son lieu (« *et non cognoscat amplius locum suum* », CII, 16).

L'épître romaine de l'Apôtre (Rom., XII, 18) est alléguée dans la ballade où Villon s'élève, à la façon d'Alain Chartier, contre les « folz » qui n'ont pas de mesure.

Plus d'une allusion se rapporte à l'office des morts (*De profundis*, « repos éternel et clarté perpétuelle », le « aiez pitié, aiez pitié de moi », de l'épître à ses amis).

Il arrive même au poète, dans l'épître à Marie d'Orléans, de citer en latin le Psalmiste :

*Delectasti me, Domine,
In factura tua...*

(XCI, 5.)

Au demeurant, Villon connaît si bien son Ancien Testament qu'il lui arrive de jouer sur les mots, d'équivoquer plaisamment sur une allusion. C'est le cas pour ce passage :

Les mons ne bougent de leurs lieux,

réminiscence prise en contre-partie de Jud., XVI, 18 (*Montes a fundamentis commovebuntur*) et peut-être aussi du célèbre psaume CXIII (*Montes exultaverunt ut arietes*). Mais c'est surtout le cas pour l'imprécation maligne à l'adresse de Thibaud d'Auxigny. L'ex-détenu d'Orléans priera pour son bourreau le « verselet » septième du psaume *Deus laudem*. Il priera par cœur, sans user d'un psautier relié de bœuf ou de cuir rouge. Ainsi pourra-t-il excuser sa méprise et gazèr en même temps la cruauté du legs. Car le verset huitième (et non pas le septième) du psaume CVIII est impitoyable dans sa concision, dans sa précision vengeresse : « *Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter!* »

Villon ne dédaigne pas, à l'occasion, de pousser sa discussion théologique. Certes, il n'est pas versé en la matière. Volontiers, comme il l'a d'ailleurs dit, il « remet » aux théologiens (T. 294-296), et surtout aux Frères Prêcheurs, les inquisiteurs de la foi, le soin de fixer la doctrine... et de toucher aussi les gages du Trésor. Il s'agit (T. LXXX-LXXXIII) du sort éternel de ceux qui précéderont la venue du Christ en ce monde. Villon soufient — encore tout le passage est-il d'une ironie subtile — cette thèse populaire, savoir qu'avant la Rédemption du Golgotha, tous les morts étaient traités de même : les corps pourrissant dans la terre, les âmes brûlant dans les flammes d'enfer. Telle n'était pas la croyance des doctes. Pour Vincent de Beauvais, que traduisit Jean Miélot en 1449, il y a bel et bien quatre enfers : celui des damnés, le coin des enfants, le purgatoire, les limbes des saints. Quatre enfers également dans la *Passion* de Greban. Et à chacun de ces quatre enfers correspondait, ainsi qu'en portent témoignage les miniaturistes, un traitement différent. Villon n'excepte de la damnation, ou plutôt de la fournaise commune, que les patriarches et les prophètes.

Car, selon ma conception,

Oncques n'eurent grant chault aux jesses.

En réalité, les patriarches, les prophètes et les anciens pères jouissent, sur les images, d'un sort de faveur.

Pour justifier cette exception, le poète invoquera tout uniment la parabole bien connue de Lazare et du mauvais riche. Car si ce dernier avait vu brûler le doigt du lardre, il n'en aurait pas « requis refrigere ». On sait, en effet, que le damné supplie Abraham d'autoriser Lazare à mouiller le bout du doigt pour rafraîchir sa langue, « sa maschouère », comme dit Villon.

D'ailleurs, fidèle à sa théologie simpliste, le poète ne se préoccupe pas de savoir comment Lazare, qui repose dans le sein d'Abraham, parmi les patriarches exemptés des flammes, a pu voir le mauvais riche enseveli au plus profond de la géhenne. La conclusion qu'il tire de ce débat est infiniment drôle : buvons, puisqu'en enfer la « boiture » est si chère, et Dieu nous préserve, blague à part, de tomber en pareille infortune, nous les pions, les « lampeurs » de pots!

Un détail à relever. Villon a si présente à l'esprit la parabole de Lazare, telle que nous la lisons dans saint Luc (XVI, 19-24), qu'il va jusqu'à employer un mot (« réfrigere » de *refrigeret*) directement repris du latin — et qui serait bien un « apax ».

* * *

La parabole de Lazare et du mauvais riche devait faire partie de cet arsenal d'*exempla* où puise la littérature moralisante de l'époque et, en particulier, la littérature sacrée. Il est à peine permis, à vrai dire, de parler de littérature quand on songe aux Maillard, aux Menot, à ces vigoureux cordeliers qui flagellaient, du haut de la chaire, dans une langue qui brave l'honnêteté, les péchés des petits et la corruption des grands. Le rôle de la prédication populaire au XV^e siècle ne saurait être surestimé. Voilà le véritable journal parlé de l'époque! C'est à l'occasion du prône familial, voire trivial, que le peuple s'instruit, non seulement des vérités de la religion, mais des événements contemporains et de leur répercussion sur la vie publique et sur la vie privée. Le sermon a endoctriné Villon.

Non pas qu'il soit possible de déceler, à travers le *Lais* ou le *Testament*, des sources bien précises. L'influence la plus profonde n'est pas celle qui se manifeste dans les rencontres de mots. Elle est au cœur même d'une philosophie de la vie et de la mort qui rejoint le thème de la chair trop bien nourrie et de la sanie du sépulcre. La confession du poète en est comme hantée. C'est que résonnent encore à ses oreilles les truculences et les indignations qui passaient dans la voix des prédicateurs de carrefour. Les Quinze Signes, le pauvre Villon les sait par cœur, ces présages funestes qui doivent annoncer le rendez-vous de Josaphat. On les crie partout dans ce siècle qui est le siècle de la danse de Macabré, dans ce siècle où la manie de la prédication est telle que M^{lle} de Bruyères, « salutiste anticipée », a dit Gaston Paris, semble bien avoir rassemblé autour d'elle une équipe de propagandistes (« bacheliers ») chargés de ramener dans les sentiers de la vertu les fillettes des Halles « qui ont le bec si affilé ».

Tout cela, cette atmosphère cléricale de prêche, le souci de moraliser, la hantise de la pourriture, nous les retrouvons chez Villon. Nous retrouvons même chez lui le sens des facéties bilingues qui, commencées en français, s'achèvent en latin, dans le goût d'un Michel Menot, sermonnaire mi-parti, si l'on peut dire, et dont le latin populaire est truffé d'injures obscènes prises au jargon des voyous et des filles.

M. Thuasne, dont le commentaire n'a garde de pécher par excès de concision, a relevé, pour maint passage du *Lais* et du *Testament*, des analogies frappantes avec les textes publiés des prédicateurs. Ce n'est pas dans cette voie que nous orienterions nos recherches. Villon est surtout un artiste. La forme même de ces improvisations passionnées et sans prétentions ne pouvait rien lui donner. Il s'agit, ici plus qu'ailleurs, d'une *aura*, d'une *aura* d'ailleurs méphitique, avec ses relents de charnier, de gibet. De même que l'instruction religieuse des pauvres illettrés se faisait devant les images naïves peintes au mur du moutier paroissial, ainsi la philosophie de la vie éphémère et de la mort prochaine se dégageait d'une prédication constante dont le thème alterné va du corps plein de joie au squelette grimaçant, des voluptés de la chair à la pourriture du tombeau.

Une seule histoire à tendance morale est rapportée *in extenso* par Villon : l'histoire d'Alexandre et du pirate Diomède. M. Thuasne croit pouvoir établir que Villon en aurait emprunté la matière à une traduction française du *Liber Scachorum* de Jacques de Cessoles (XIV^e siècle), faite par Jean du Vignai. Mais l'anecdote était dans le domaine public, et Gerson l'a intercalée dans le célèbre sermon *Vivat Rex!* prêché au Louvre devant Charles VI. M. Pierre Champion regrette un peu que le poète n'ait pas narré l'admirable histoire de l'enfant prodige. Et n'y avait-il pas aussi, dans les « moralités » du temps, l'apologue de l'enfant gâté devenu criminel? « Comme on le menait au gibet, il sollicita la faveur d'embrasser son père. L'ayant obtenue, il en profita pour le mordre furieusement et lui arracher le nez avec ses dents ». Mais l'histoire de Villon, sa propre vie précaire et pécheresse, n'est-elle pas un *exemplum* à rebours, et bien propre à nourrir l'éloquence des convertisseurs?

* * *

Que le jeune homme ait ainsi vécu, que le poète ait écrit sous le signe cléricale, rien n'est plus évident. Il y aurait d'autres preuves à en fournir. Villon connaît la hiérarchie céleste. Il donne à sa mère ce beau nom de « chastel » (*castrum*) qui désigne, dans la liturgie, Marie médiatrice. A la Vierge de la ballade célèbre, à cette « Dame du ciel » qui règne aussi sur la terre où nous sommes, le poète de l'amour luxurieux a dit l'hommage émouvant du pêcheur à l'Immaculée :

*Vierge portant, sans rompre encourir,
Le sacrement qu'on célèbre à la messe.*

Il est impossible, en vérité, de se montrer à la fois plus orthodoxe et plus discret.

Je n'ai pas parlé de Villon hagiographe. Il a cité saint Martial, saint Christophe, saint Dominique, saint André, saint Victor, saint Georges. Mais, presque toujours, dans une expression consacrée. Rien ne nous permet de conclure à une connaissance fort approfondie de l'histoire de l'Église. Quant aux légendes connexes du clerc Théophile et de Marie l'Égyptienne, elles jouèrent pendant tout le moyen âge d'une telle faveur, tant auprès des imagiers que des fabricants de miracles, qu'on ne peut guère en tirer argument pour le propos qui nous occupe ici.

* * *

Mais il est un dernier trait qui mérite d'être relevé, parce qu'il éclaire d'un jour curieux l'*alumnus* fidèle de Saint-Benoît. Dans ce milieu assez fermé, on était nationaliste, fidèle au roi. Villon n'aura pas d'autres sentiments. Ce lyrique impénitent, qui ne s'occupe guère que de lui-même, de ses amours sordides et de ses rancunes, a parlé en termes jolis de Du Guesclin, le brave Breton, compagnon de Charles V, lui-même protecteur de la communauté. Et pour la Pucelle, pour

*... Jehanne la bonne Lorraine
Qu'Anglois brûlerent à Rouen,*

il a trouvé le salut émouvant du patriote de bonne race qui s'incline devant le martyr d'une héroïque Française. Ce n'est pas simple coïncidence que les deux notaires — Denis le Comte et François Ferrebouc — qui transcriront le procès de réhabilitation appartiennent à Saint-Benoît, le premier comme chanoine, l'autre comme prébendier. Et parmi les neuf mémoires insérés dans les procédures préliminaires, il y a celui de Jean de Montigny, de Sens, docteur en décret, ex-chanoine de Saint-Benoît, le compatriote et l'ami de maître Guillaume de Villon.

Ainsi l'atmosphère du cloître a singulièrement imprégné l'esprit et le cœur de notre poète. Clérical, Villon l'est, à coup sûr, par ses amours et par ses haines, par ses préjugés, par ses goûts. Saint-Benoît l'a éduqué. Il y a des enfants qui battent leur nourrice. Villon, qui a légué ironiquement son « bruit » (sa réputation) au brave homme qui lui servit de père, avait bien senti que son berceau, son « maillon » était là, au chevet d'une église « mal tournée » — ce qui est aussi un symbole. Et je ne sais pas de finale plus émouvante que ce huitain XXXV du *Lais*, quand s'élève, dans la nuit de décembre, le son clair de la « cloche de Sorbonne ». Villon dépose la plume, ôte son chaperon, tombe à genoux sur les carreaux, et, comme il faisait, au temps de son enfance, à Saint-Benoît, comme maître Guillaume eût aimé, « comme le cuer dit », le mauvais garçon prie l'Angelus...

FERNAND DESONAY.
Professeur à l'Université de Liège.

Les faits mystérieux de Beauraing

Nous avons reçu la lettre que voici :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Les pages consacrées par la *Revue catholique des idées et des faits* du 24 et du 31 mars à l'Introduction qui précède le *Témoignage* du docteur Van Gehuchten et les *Notes* du docteur De Greef concernant les « Faits mystérieux de Beauraing » m'obligent à m'expliquer dans vos colonnes si hospitalières. Je ne puis, en effet, laisser vos lecteurs dans la pensée que je préconise une attitude de négation, déconseille toute enquête et condamne systématiquement Beauraing et... toute apparition passée ou future au nom de saint Jean de la Croix, docteur de l'Eglise universelle. Ce qui serait absurde.

Ma pensée, la voici. Tant que la surnaturalité des faits de Beauraing ne sera pas établie par une enquête sévère (nous n'avons fait que fournir des documents en vue de cette enquête qu'il appartient à l'évêché de Namur d'ordonner et de poursuivre), il convient de recommander de procéder en son particulier selon la méthode si prudente des commissions d'enquête, par conséquent, de ne rejeter *a priori* aucune hypothèse, pas plus les hypothèses de supercherie, d'hallucination collective, voire même d'intervention diabolique, que l'hypothèse d'intervention divine. Les enquêteurs officiels considèrent longuement si le cas n'est pas diabolique; il faut donc s'attarder ici. Au surplus, il convient de rappeler, comme nous l'avons fait, l'attitude d'extrême prudence réclamée constamment par les maîtres spirituels Benoît XIV, saint Alphonse de Liguori, et notamment par saint Jean de la Croix vis-à-vis de l'extraordinaire *quel qu'il soit*, surtout à l'endroit des visions et locutions perçues par les sens externes. Il convient même de faire connaître aux chrétiens en quête d'extraordinaire, assoiffés de merveilleux, la manière forte qu'enseigne saint Jean de la Croix aux âmes sujettes à des représentations et communications sensibles et qui tenteraient de s'y attacher. Cette liberté du saint Docteur à l'endroit de l'extraordinaire, même divin, est trop peu connue. Il y a là une directive utile pour tous les chrétiens. Il faut qu'ils sachent que les feux d'artifice du merveilleux (qu'on ne doit pas confondre avec les révélations divines faites par les prophètes, le Christ et les Apôtres) sont peu de chose auprès d'un acte de foi qui met en œuvre les ressorts les plus cachés de la sanctification. La sécurité est dans la foi et c'est ce que j'ai voulu faire comprendre dans le dernier paragraphe de mon Introduction en l'achevant par l'exemple de cet honorable témoin de la soirée du 3 janvier qui, troublé, alla se réfugier au pied du tabernacle dans l'église de Beauraing et il n'était pas le seul. Cela n'a pas échappé aux censeurs de mon ordre, mais ni Mgr Schyrgens, ni votre rédaction, ni M. Paul Halflants ne l'ont compris. N'ayant souci que de défendre Beauraing, ils m'ont accusé d'appliquer à Beauraing

une doctrine qui ne concerne pas les charismes destinés à l'utilité du prochain. Mais, grand Dieu! votre Rédaction oublie, en se laissant aller à sa touchante indignation et Mgr Schyrgens en se laissant aller à ses malices, qu'on ne saurait qualifier aujourd'hui encore les faits de Beauraing autrement que de mystérieux. Pour qu'ils soient déclarés *ad utilitatem proximi*: destinés à l'utilité du prochain, il faut qu'ils soient d'abord reconnus véritablement surnaturels, et nous n'en sommes pas là. Le meilleur garant d'une apparition surnaturelle *ad utilitatem proximi* n'est-il pas le miracle proprement dit? Nous ne sachons pas qu'il s'en soit produit à Beauraing. Dans cette phase encore incertaine que traverse Beauraing, ce qu'il importe, à tous les chrétiens (et à plus forte raison aux lecteurs des *Etudes Carmélitaines*) de s'entendre rappeler, c'est « la substantielle doctrine de saint Jean de la Croix: le code et l'école de l'âme fidèle l'incitant à avancer vers une vie plus parfaite. » Je cite les propres paroles de S. S. Pie XI, élevant le saint du Carmel au suprême honneur de Docteur de l'Eglise universelle. Alors, conclura-t-on, s'il faut suivre saint Jean de la Croix, c'est du fait même supprimer à la racine le concours du peuple chrétien et le témoignage qualifié qui en ressort. Pardon, c'est au contraire mettre à l'abri des surexcitations artificielles auxquelles se laisse si facilement aller notre pauvre nature. L'Eglise le sait et, bonne mère, elle se réserve le droit d'autoriser ou non la publication de livres et d'opuscules racontant de nouvelles apparitions, révélations, visions, prophéties, miracles, ou introduisant de nouvelles dévotions... (canon 1399-5). Il leur faut l'Imprimatur, sinon ils sont de plein droit à l'Index (canon 1394) (1). Les consignes de saint Jean de la Croix visant principalement la sanctification de l'âme (consignes par où nous terminons notre Introduction) ne s'apparentent-elles pas intimement à cette législation stricte et rigoureuse de l'Eglise en vue du bien commun de tous les fidèles? Et comment s'en étonner puisque S. S. Pie XI saluait encore dans les écrits du saint Docteur « la source limpide du sens chrétien et de l'esprit de l'Eglise en matière de spiritualité ». Le sensus fidelium, ce « sentiment des fidèles » auquel l'Eglise attache la valeur d'un indice, n'est pas constitué par la seule affluence d'un public nombreux mais il suppose dans les âmes une spontanéité sous un attrait de grâce et non sous la pression de la réclame et de la curiosité. Voilà pourquoi je n'ai pas écrit: *Quelle grande pitié que ces chrétiens venus à Beauraing*, mais: *quelle grande pitié que ces chrétiens venus à Beauraing en quête d'extraordinaire, assoiffés de merveilleux*. Si Mgr Schyrgens avait gardé son sang-froid, il aurait compris tout seul ce que je viens d'expliquer et il n'aurait pas imaginé qu'après avoir pris à témoin la Salette, Lourdes et Pontmain, je me sois servi de saint Jean de la Croix, non seulement pour discréditer Beauraing, mais pour jeter « toutes les révélations par-dessus bord ». Et, sans doute, votre Rédaction n'aurait-elle pas conclu à la légère: « Logiquement, le P. Bruno doit donc déplorer que l'Eglise ait reconnu et encouragé Lourdes. » La *Revue catholique des idées et des faits* ignorait-elle donc que l'Apparition de la Vierge immaculée du 11 février 1858 fait actuellement l'objet d'une fête double majeur étendue à l'Eglise universelle, ce qui donne une place absolument privilégiée aux apparitions de Lourdes parmi le cortège nombreux des autres manifestations mariales merveilleuses que l'Eglise entoure d'égarés, et que, pour mon compte, je n'aurais garde de critiquer, bien que Benoît XIV autorise des réserves formulées « modestement » pour de bonnes raisons et sans manque de respect. (*De serv. Dei beat.*, l. III, c. 53).

Puisque nous parlons de Lourdes, faut-il dire à Mgr Schyrgens que je sais fort heureusement qu'une définition de l'Eglise n'attend pas de consécration miraculeuse du Ciel? Aussi avais-je pris soin d'encadrer « enrichissement » de deux guillemets tout comme nous encadrons « apparitions » lorsqu'il y a des réserves à faire. Mgr Schyrgens n'a pas pris garde à cette atténuation voulue. Il a tout bonnement supprimé les guillemets en me citant et souligné *enrichissement doctrinal*, ce qui procure l'effet contraire... A force de tout prendre en jouant, on tombe dans ces petites déformations: on s'étourdit et on n'entend plus le bruit qui accompagne l'éclair de magnésium, on attribue gratuitement de la perfidie à son prochain et un dépit tel qu'il déclanche quatre-

(1) Les *Etudes carmélitaines* sont pleinement en règle avec l'Archevêché de Paris sur ce point du Droit. Le lecteur peut facilement le supposer puisqu'il s'agit d'une revue semestrielle, organe d'un Ordre religieux. Il lui est assurément plus difficile pour ne pas dire impossible d'estimer si des opuscules tombant immédiatement sous le canon 1399-5 ont reçu l'Imprimatur lorsque rien ne l'indique!

vingts pages de critique dans les *Etudes Carmélitaines*. La vérité a-t-elle quelque chose à gagner à être défendue de cette sorte? Je ne crois pas.

A supposer qu'il soit bien établi que le Ciel ait choisi tel endroit pour y être prié, sachons — dit saint Jean de la Croix — que ce lieu « est pour notre avantage et que Dieu y écoute nos prières comme partout d'ailleurs où nous le prions d'une foi vive. Cependant — précise le saint orateur —, il y a plus d'occasion d'être exaucés dans les lieux qui sont dédiés à son service puisque l'Eglise les a désignés et dédiés dans ce but. » Attendons l'Eglise. Qu'un jour Beauraing soit approuvé par l'Eglise, je m'y rendrai en pèlerinage. Tant que l'Eglise ne s'est pas prononcée, Beauraing n'est pas et ne saurait être un lieu de pèlerinage. D'ici là, ayons à cœur d'apporter tous les éléments de jugement, même s'ils nous apparaissent défavorables. En publiant le « Témoignage » du professeur Van Gehuchten, qu'on s'efforce de minimiser, et en versant au débat les Notes du professeur De Greeff qui devaient y figurer, les *Etudes Carmélitaines* ont accompli un devoir. Je ne sais si c'est déformation professionnelle — je suis prêtre et religieux — mais mon expérience d'accord avec celle des maîtres les plus qualifiés, me dit assez qu'il faut être d'une extrême prudence à l'égard de l'extraordinaire et oser au besoin se faire l'avocat du diable. N'est-ce pas là le rôle, certes fort honorable, non seulement des médecins-jurés auxquels fait appel l'Eglise dans les procès de béatification des serviteurs de Dieu, mais aussi du promoteur de la foi lui-même?

P. FR. BRUNO DE JÉSUS-MARIE,
Directeur des *Etudes Carmélitaines*.

Réponse au R. P. Bruno

Le R. P. Bruno n'est plus à la page. Sa montre retarde. Les événements ont marché. Le mystère de Beauraing s'éclaircit de jour en jour. Les petits voyants contre lesquels s'était acharné le doux Carme sont pleinement réhabilités. Depuis quatre mois, ils montent la garde fidèle autour de l'aubépine sacrée et de la grotte, ils sont les entraîneurs de la piété populaire. Les grâces affluent, guérisons de l'âme surtout, très nombreuses conversions constatées au temps pascal. Beauraing a reçu la splendide confirmation de Banneux qui avait été demandée comme un signe céleste : là se sont produites des guérisons prodigieuses et dix mille pèlerins y sont accourus le jour de Pâques.

Les hypothèses fantaisistes volent en éclats sous les coups de la critique, de cette Revue, de la *Nouvelle Revue théologique*, de ces brochures multipliées qui, en dépit de la note publicitaire de l'*Ami du clergé* (Prenez mon ours, il est seul estampillé), sont en règle avec le Code devant l'approbation tacite et suffisante des évêques.

L'intervention démoniaque dont le R. P. Bruno s'était fait l'avocat est universellement sifflée. La *Voix de Dinant* écrit, sous la signature de M. Léon Bouchar : « Si le diable soupçonné parvient à s'insérer entre la médaille bénite de saint Benoît et l'*Agnus Dei*, si ses incartades (!) ont pour résultat d'amener une multitude de pécheurs à résipiscence et de mécréants à la foi, il faut bien avouer qu'il s'agit d'un bon diable dont la place n'est certes pas où il se trouve pour passer son éternité ».

Evidemment, nous devons savoir gré infini au R. P. Bruno de Jésus-Marie de rappeler à tous les fidèles qu'il appartient à l'autorité épiscopale seule de se prononcer sur le caractère surnaturel des faits de Beauraing. A vrai dire, nous nous en doutions un peu et nous sommes bien gardés d'entreprendre sur ces attributions. Cependant, s'il plaît à la Vierge, à Beauraing, comme pendant quatre ans à Lourdes, de ne pas attendre la permission des enquêteurs officiels ou des maîtres de haute spiritualité pour

répandre ses faveurs, on nous permettra de le dire quand les pierres elles-mêmes le crient.

Reconnaissance encore au R. P. Bruno pour nous avoir rappelé que l'acte de foi divine requis par les vérités révélées l'emporte infiniment sur l'acte de bonne foi humaine postulé par les apparitions même authentiquées par l'Eglise. Encore un coup, nous nous en doutions un peu, et même à ce point que, témoin de l'émouvante Apparition du 3 janvier, nous n'aurions pas senti le besoin de nous réfugier à l'église de Beauraing pour échapper à la tentation d'idolâtrie, comme ce pusillanime magistrat dont le R. P. Bruno nous propose l'exemple.

Il est manifeste d'ailleurs que le R. P. Bruno esquisse dans la page qu'on vient de lire un mouvement de repli pour sauver, s'il en est temps encore, le crédit ébranlé des *Etudes Carmélitaines*.

Qui donc nous avait jeté à la tête, pour les appliquer à Beauraing et ailleurs, des citations massives de saint Jean de la Croix portant condamnation a priori de toutes les manifestations sensibles extraordinaires sans nulle distinction ni atténuation? « *Ce serait absurde* », écrit aujourd'hui le R. P. Bruno, après un mois de réflexions. Le respect seul avait retenu cette épithète sous notre plume, mais il ne peut nous déplaire qu'il se l'inflige à lui-même.

Il avait écrit, de sang-froid, cette phrase magistrale : « A Beauraing, si Notre-Dame, s'était nommée : *Marie Médiatrice*, combien nous aimerions y reconnaître une réponse du ciel au culte marial du cardinal Mercier. *Mais je ne vois pas, et les théologiens belges et français consultés ne voient pas non plus, quel « enrichissement » doctrinal nous apportent ces mots : « Je suis la Mère de Dieu, la Reine des Cieux. Priez toujours. »* »

Où les mots n'ont plus de sens, ou cela veut dire que le R. P. Bruno n'accorderait créance à Beauraing que si le message de Notre-Dame contenait un enrichissement doctrinal, un pas déjà vu, une explicitation du dogme, le nouveau stade d'évolution dogmatique, c'est-à-dire qu'il serait disposé à demander à une révélation particulière ce que seule peut fournir la Tradition interprétée par le magistère de l'Eglise. Aujourd'hui, le profond théologien m'accuse d'être trop attentif à mes malices — compliment que je ne lui retourne pas — en ne reproduisant pas les guillemets dont il a pris soin d'encadrer (!) cette expression : *enrichissement doctrinal*, mais de l'avoir simplement soulignée. Je confesse volontiers mon erreur, je ne connaissais pas la portée de ces guillemets mystiques encadrant un mot de telle façon qu'il perd son sens obvie, normal, pour signifier un je ne sais quoi. Vous me permettez d'en user, mon révérend Père, pour vous appeler un « homme d'esprit ».

J. SCHYRGENS

La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,
la plus actuelle, la plus répandue.
Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,
politiques, sociaux, littéraires, artistiques
et scientifiques.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Beauraing et les « Études carmélitaines » (1)

Analyse du système De Greeff.

La solution que M. De Greeff prétend avoir donnée au problème de Beauraing n'est pas aussi simple qu'il se l'imagine. Sa pensée flotte entre deux hypothèses, il mise sur deux tableaux, l'auto-suggestion et la simulation, et, pour ingénieuse qu'elle soit, la combinaison résultante paraît extrêmement difficile. D'auto-suggestionnés d'abord, les visionnaires seraient devenus simulateurs, de trompés, trompeurs. Fascinés par un mirage, celui-ci même dissipé, ils sont demeurés, sous la poussée de la foule, prisonniers de leur illusion consciemment ou inconsciemment mensongère.

Je ne discute pas la valeur scientifique de ce système hybride et, peut-être, contradictoire. Le bon sens crie que pour asseoir cette construction idéologique il faut d'abord une assiette, qu'il faut au préalable procéder à l'établissement des faits dans leur matérialité historique, essayer ensuite diverses clefs pour découvrir celle qui ouvrira la porte, tenter diverses hypothèses jusqu'à ce que l'on ait rencontré celle qui s'ajuste à l'ensemble, fasse justice à la totalité des faits loyalement reconnus.

Or, c'est au point de départ que j'arrête M. De Greeff dans son impétueux élan. J'entends démontrer que si ses théories s'ajustent parfaitement aux faits tels qu'il les arrange, elles répugnent absolument aux faits tels que les établit la plus élémentaire critique historique. A le lire impartialement, il est manifeste qu'il est venu à Beauraing l'esprit prévenu, préoccupé, son siège fait comme celui de Rhodes par l'abbé Vertot et que, vaille que vaille, même au prix d'un coup de pouce, même au prix d'une altération, il s'est ingénié à emboîter les moindres détails dans la thèse préconçue.

Je vais droit pour le démontrer à l'apparition du 17 décembre, la seule à laquelle ait assisté l'honorable enquêteur. Son compte rendu constitue, avec celui de l'apparition du 8 décembre que j'examinerai ensuite, la maîtresse pièce de son argumentation tendant à démontrer la supercherie machinée par Andrée.

Nous avons de la scène du 17 décembre le récit circonstancié très étendu de M. De Greeff et nous avons la bonne fortune de pouvoir le contrôler par l'authentique procès-verbal que M. Jacques Herbé, alias M. Renault, inspecteur général de l'Enseignement primaire, a publié dans la *Libre Belgique* du 20 décembre. Fonctionnaire intègre, publiciste apprécié par ses nombreux ouvrages de pédagogie, très au courant de la psychologie infantile, M. Renault, que ses fonctions avaient appelé dans la région de Beauraing, s'est trouvé à point nommé pour assister à la scène du 17 en témoin privilégié, placé contre la grille, à un mètre de distance des enfants, sur la même ligne, n'ayant qu'à tourner la tête pour les voir de face.

J'ajoute que j'ai eu l'honneur de convoquer M. Renault pour obtenir de sa bouche confirmation ou rectification de son compte rendu du 20 décembre.

Les deux récits que nous allons confronter sont encore justiciables d'autres témoins très rapprochés, dont les dépositions ont été recueillies.

1. *Entendons d'abord M. De Greeff.*

Prélude. « Une bonne obscurité devant la grotte — la lune ne

(1) Voir la *Revue catholique* des 31 mars, 7, 14 et 28 avril.

se levant ce 17 qu'à 8 h. 03 — grande foule stationnant. » Détail significatif. « Avant de quitter la maison des Degeimbre on s'enquiert si chacune a son chapelet. Andrée semble passer l'inspection. Germaine Voisin lui répond par plaisanterie : *J'en ai bien quatre!* » Une certaine animation règne parmi eux.

A la grotte. — Une longue attente (Maistriaux dit : 5 minutes) pénible, anxieuse. « Les enfants remuaient, regardaient par-ci par-là » et vraiment ils ne paraissaient pas dans des conditions très favorables à un phénomène collectif. Le temps s'allongeait...

« Dans le silence une auto bourdonna assez loin. Des clartés s'éparpillent sur un tronc d'arbre. Gilberte Voisin s'incline souplement vers Andrée (caractère gras) comme pour dire : « Mais est-ce que ce n'est pas cela? » Comme réponse, Andrée lui donna un coup de coude : « *Mais non, c'est une auto. Regarde bien devant toi.* » Cela n'avait duré que deux ou trois secondes. »

Observations.

Dans cette préparation, je néglige pour l'instant l'intention trop poussée de mettre en vedette, à propos de la vérification des chapelets, Andrée, celle qui fut antérieurement déclarée par M. De Greeff « débile mentale, incapable d'une opération intellectuelle suivie » et ce soir la meneuse du jeu. Mais il est avéré que tout le narré du passage de l'auto, de l'éparpillement de ses clartés contre un tronc d'arbre, le dialogue subséquent entre Andrée et Gilberte, est une pure invention de M. De Greeff. Si jamais la réverbération des phares d'auto dont M. Nicaise et nous-même avons démontré l'impossibilité topographique, fut une chimère, c'est bien en ce soir du 17 où la foule très dense amassée contre la grotte aurait dû l'intercepter absolument. La question niaise : *N'est-ce pas cela? N'est-ce pas la Vierge?* et la réponse : *Non, c'est une auto. Regarde bien devant toi* n'ont certainement pas été proférées. De Greeff en fait l'aveu implicite. « Gilberte s'inclina comme pour lui dire ». Donc il n'a rien entendu, il interprète, il supplée, il invente. Et la preuve péremptoire de l'invention, c'est que jamais, au grand jamais, les enfants ne se consultaient sur le commencement du phénomène, ils ne s'en rapportaient qu'à leurs yeux, comme en font foi, au témoignage indubitable de tous ceux qui ont vu et entendu, leur chute simultanée et le jaillement simultané de leur Ate.

Inutile d'ajouter qu'il n'y a pas trace de cette mise en scène — ni chez M. Renault ni chez M. Maistriaux, nulle part.

2. *Récit de M. De Greeff.*

« *Andrée cria en tombant à genoux* (en caractères gras pour épater le lecteur) : Je vous salue, Marie, pleine de grâce. Les autres enfants tombèrent en criant : Je vous salue, Marie... La scène ne dura pas plus de quatre à cinq dixièmes de seconde, pour autant qu'on puisse apprécier le temps subjectivement. Ces Ave étaient criés, hurlés, débités avec une impétuosité violente. Nous n'y remarquâmes rien de céleste ou de suave. A mesure que la dizaine s'achevait, le ton baissait et revenait à la normale. Il n'y avait rien dans le regard, rien de cette effrayante fixité de l'halluciné. Le visage se contractait sous l'effort.

Observations.

Version de M. Renault. — « *Tout à coup, vers 6 h. 40, sans qu'aucune parole fût prononcée, les cinq enfants tombent à genoux, comme foudroyés, si bien que l'on perçoit distinctement le choc brutal de leurs genoux sur le pavé, et ils se mettent à réciter, d'une voix qui semble angoissée des Ave Maria...* »

Entre ces deux témoins se contredisant carrément sur un fait patent, à qui donner raison ?

A M. De Greeff, moins bien placé, reconnaissant par deux fois (p. 189 et p. 191) n'avoir pas clairement perçu la demande des enfants qui va venir, prétendant que Andrée a donné le signal de la chute, le signal du cri et que les autres, à quatre ou cinq dixièmes de seconde près, l'ont suivie ?

A M. Renault, admirablement situé pour tout voir, tout entendre, affirmant sur l'honneur dans le journal et confirmant devant moi que 1^o pas une parole ne fut prononcée, 2^o que les enfants tombèrent ensemble, 3^o qu'après leur chute (non entendue par De Greeff) ils se mirent à réciter des Ave ?

C'est clair. Il faut qu'Andrée ait commencé, qu'elle ait distancé de quelques dixièmes de seconde supputés par la caboché chronométrique de De Greeff, il le faut, puisqu'il est entendu, prémédité et voulu qu'elle est l'entraîneuse.

Je ne relève pas dans le texte reproduit plus haut la description des voyants d'après M. De Greeff, ni leur prière « hurlée » qui a ravi et suffoqué d'émotion M. Goffinet et tant de milliers d'autres, ni « la contraction sous l'effort » de ces visages où de bons juges, sous un éclairage meilleur, ont contemplé un calme sésaphique et la tranquille mais dévorante fixité du regard. Où a-t-il pris aussi l'abaissement du ton jusqu'à la normale à la fin de chaque dizaine, alors que, un seul jour excepté, le 8 décembre, les Ave s'enfilèrent sans fin ? Le psychiatre n'entend pas et ne voit pas comme tout le monde ?

* * *

3. Récit de M. De Greeff.

« Gilberte Degeimbre s'énervait le plus. Au bout de la dizaine on s'arrêta. Andrée commença entraînant les autres (toujours en caractères gras ou psychiatriques) : « Au nom du clergé » (et ici nous ne sommes pas certain du reste de la question). — (Je souligne à mon tour.)

« Une attente bien longue, beaucoup trop longue pour prononcer deux mots et Andrée commença entraînant les autres : « Oui, nous vous en ferons construire une... »

En manière de conclusion, à la fin du chapitre : « En réalité, la réponse des enfants n'avait été qu'un bredouillement sur cette idée générale, ainsi qu'en ont témoigné les personnes présentes et en somme Jacques Herbé lui-même ». (*Libre Belgique*, 19 décembre.)

Observations.

Version de M. Renault. — « Le temps de réciter dix Ave environ, puis distinctement, les enfants prononcent cette phrase : « A la demande du clergé, nous vous demandons ce que vous voulez de nous », UNE SECONDE DE SILENCE, et tout aussitôt les enfants répondent l'un : « Oui, nous vous le promettons », l'autre : « Oui, nous vous la ferons construire ». Ces paroles, et peut-être d'autres, marquant l'adhésion et la promesse, sont prononcées simultanément. »

Puis, les Ave reprennent, auxquels la foule répond avec ferveur.

Entre les deux narrateurs les contradictions ne cessent de s'aggraver. Derechef, De Greeff prête à Andrée l'initiative de la demande et celle de la réponse faites à l'Apparue; ni pour l'une ni pour l'autre Renault ne lui attribue ce rôle.

L'un n'a entendu qu'imparfaitement les premiers mots seulement de la question; l'autre a distinctement entendu les enfants prononcer simultanément la phrase complète. L'un écrit que le temps d'arrêt fut bien long entre la demande et la réponse des enfants, trop long pour le prononcé de deux mots (une chapelle), insinuant que ces mots n'ont pas été perçus; l'autre écrit que cet intervalle n'a duré qu'une seconde. La réponse à la Vierge, selon Renault, ne fut pas déclenchée par Andrée, mais simultanée, non bredouillée, mais distincte, quoique multiforme; l'autre, avec désinvolture, fait dire « en somme » à Jacques Herbé, alias Renault, juste le contraire de ce qu'il a écrit et m'a confirmé.

Encore une fois, des deux témoins, lequel est véridique et croyable? L'auriculaire et oculaire 100 % ou le 50 %, l'impartial notateur ou le partisan entêté du système de la revue dont Andrée doit être la commère, l'isolé à qui nul ne fait écho ou celui que des centaines de témoins sont prêts à appuyer? Le lecteur appréciera.

4. Récit de M. De Greeff.

Morceau capital, la scène à faire, la crise émotive de Gilberte Degeimbre et l'épilogue, page littéraire très soignée et romancée, destinée à persuader la simulation conduite par Andrée. Force nous est de résumer. « Gilberte est parvenue à un paroxysme, elle bredouille, trépigne sur ses genoux, ajoute un oui traînant à la réponse des autres, des sanglots la secouent, et, vers le troisième des Ave (repris après la réponse, censément au cours de la vision) Andrée Degeimbre lui tapa carrément sur le dos (en caractères gras) sans doute pour la rappeler à l'ordre. Rien n'y fit. Elle était convulsivement secouée, perdant le contrôle de ses mouvements; crise émotive. Maistriaux intervint : « Pourquoi pleures-tu? — C'est tellement que je suis heureuse ». Pendant ce temps, un peu de désarroi avait régné parmi les visionnaires; la chose se termina en queue de poisson.

« On vint vers la grotte. Andrée lui dit quelque chose tout bas puis se relevant : « Nous ne pouvons pas parler l'un à l'autre. » Bien des personnes pourtant ont pu voir qu'elle venait de dire quelque chose à Gilberte. La petite était épuisée. »

Observations.

La version de M. Renault n'est pas si riche en couleur : « Après cinq ou six Ave les enfants se taisent, et voici que la plus petite enfant de neuf ans, éclate en sanglots bruyants. « Qu'est-ce que tu as », lui demande sa grande sœur anxieuse. Et l'enfant continue de sangloter et répond en hoquetant : « C'est parce que je suis trop contente, va! » On ouvre alors le grillage, et les enfants s'en vont devant la grotte, et demandent un cantique ou une prière ».

J'appelle ici toute l'attention des lecteurs.

Dans le récit qu'on a lu M. De Greeff commet une confusion qui touche à la falsification. Attribuant à Gilberte le paroxysme de l'émotion au moment où les enfants répondent à l'Apparition par une promesse de faire bâtir une chapelle et ne marquant pas la fin de la vision, il laisse supposer au lecteur que la crise de Gilberte a éclaté pendant la durée même de la vision, sans doute affolante et diabolique, car il exagère à plaisir les transports de la petite. Heureusement, ce calcul est déjoué par M. Renault. En effet, non seulement il est muet sur toute la pantomime imaginée par De Greeff de la petite agitée, trépignant sur ses genoux, en état de transe, mais il marque nettement la brusque cessation de la vision par le silence concomitant des enfants, et c'est seulement, celle-ci évanouie, qu'il nous montre la petite éclatant en sanglots sous l'excès du bonheur qui l'opresse et sa grande sœur se penchant affectueusement sur elle pour s'enquérir de son émotion. Interrogé par moi, M. Renault certifie ses dires, nie catégoriquement la tape sur le dos qu'il aurait mieux aperçue que M. De Greeff. Celui-ci l'a imprimée en toutes lettres, en gros caractères, mais je me permets de lui déclarer que les caractères forcés ne sont pas une preuve qui puisse prévaloir contre le témoignage irréfutable du témoin le plus autorisé. L'épilogue donné à l'Apparition du 17, le prétendu « désarroi parmi les visionnaires », la terminaison « en queue de poisson », tout cela est du même gabarit, tout cela procède à l'évidence du parti pris de tout expliquer par la machination qu'Andrée aurait ourdie.

* * *

J'ai démontré par quatre faits pertinents que le narrateur ne mérite confiance que sous bénéfice d'inventaire. Est-ce que l'interrogateur obtiendra plus de crédit ?

Dans la relation des interrogatoires, M. De Greeff se targue d'avoir renversé « le dogme de la concordance sur lequel jusqu'alors

tout était basé » et s'efforce d'établir la mauvaise foi des enfants.

Il s'abuse assurément au sujet du phénomène auditif sur lequel on ne constate pas qu'il ait détruit leur unanimité. On a eu beau triturer leurs réponses et les mettre eux-mêmes à la torture, leur accord n'en persiste pas moins sur la teneur de la question posée : *A la demande du clergé, nous vous demandons ce que vous voulez de nous*, de la réponse : *Une chapelle*, et de leurs réponses diversement formulées, il est vrai, mais dont le thème fondamental est indubitablement : *Oui, nous vous promettons de la faire bâtir*.

M. De Greeff s'acharne à faire incorporer la réponse dans la question : Nous vous demandons si vous voulez *une chapelle*, pour en conclure qu'ils n'avaient qu'à se répondre à eux-mêmes. Mais il est seul de son avis. Il existe des témoins auriculaires qui font dire aux enfants : « *De la part du clergé, que voulez-vous que nous fassions pour vous?* », mais, encore une fois, M. De Greeff, qui avoue avoir mal entendu à la scène, est seul à introduire dans la demande le mot : chapelle.

Mais ici se pose une question d'une exceptionnelle gravité. M. De Greeff fait intervenir dans sa relation un religieux, pas autrement qualifié « *auquel, avec toute leur sincérité les enfants prétendent qu'un ancien ecclésiastique ne leur avait suggéré de demander cela (la chapelle). Toutefois, ajoute M. De Greeff, ils devaient affirmer devant un autre témoin qu'ils avaient dit cela, à la demande d'un religieux! Depuis, ils l'ont encore nié* ».

Cet autre témoin, nous le connaissons, c'est encore M. Renault, qui a narré l'incident dans la *Libre Belgique* : « Comment, s'est-il exprimé, avez-vous songé à adresser la parole à la Vierge » à la demande du clergé? Réponse : « C'est un Père qui, pendant la journée, nous a dit de parler » à la demande du clergé ».

Le fait, basé sur le témoignage de M. Renault, m'est confirmé par un distingué religieux, arrivé le 19 décembre à Beauraing, à qui les enfants, ce jour-là même, ont transmis la même version. Il garantit qu'ils ne se sont pas démentis à ce sujet, qu'interpellés un mois encore après l'événement ils ne se sont pas dédités, et les enquêtes menées sur ce point n'ont abouti qu'à ce résultat : c'est un religieux français de passage, le 17, à Beauraing, qui suggéra la question.

Alors, que vaut le témoignage de cet autre religieux mis en cause par M. De Greeff et qui aurait recueilli de la bouche même des enfants l'aveu de leur mensonge, auquel ils auraient déclaré, en effet, qu'ils avaient adressé la question « de leur propre chef », et non pas « au nom du clergé »?

Comment ce mystérieux personnage, dépositaire de cette grave confiance, sur la parole duquel s'appuie M. De Greeff pour faire passer devant le monde entier les enfants de Beauraing comme effrontés menteurs, n'est-il pas encore sorti de l'ombre où il se blottit?

Si, vraiment, il a seul compris les enfants, s'ils ont menti à tous, excepté à lui, s'il détient la preuve flagrante de leur fourberie, qu'il se lève, qu'il parle pour confondre l'imposture. S'il a fait erreur, si, par sa faute, il a laissé peser sur cinq innocents une calomnieuse accusation, encore une fois, qu'il parle, qu'il se rétracte, qu'il répare son erreur. En toute hypothèse, sa dérobade est une lâcheté.

En attendant, et je crains que l'attente ne soit longue, nous récusons le témoignage allégué par M. De Greeff, nous l'estimons inexistant.

Quant à l'unanimité du phénomène visuel au sujet duquel il se flatte d'avoir rompu l'unanimité, nous trouvons qu'il chante trop facilement victoire. Il donne à un petit détail, tiré de l'ensemble, une importance colossale, « tout monticule lui est un mont ». La question est de savoir : comment la Vierge est partie, le 17 décembre? Or, le savantissime psychiatre est parvenu, en intimidant Fernande, à la faire douter, à l'induire à cette réponse : « la Vierge tenait les mains jointes » et qu'elle ne s'était pas retirée, comme d'habitude, les bras ouverts, et, encore, parce qu'il a un

instant embarrassé Gilbert Voisin qui avait d'abord exagéré l'ouverture des bras de la Vierge, mais s'est hâtée de la réduire. A ce compte-là, il est loin d'être un aigle : *aquila non capit muscas*.

Et d'ailleurs, il y aurait même sur certains détails des variantes dans les réponses des enfants, est-ce la preuve de leur collusion ou plutôt n'est-ce pas l'indice de leur sincérité? Piquante observation : Les voyants sont-ils d'accord? Ils récitent une leçon apprise par cœur. Sont-ils sur quelques points secondaires en désaccord? Il est évident qu'ils mentent!

* * *

Semblablement, dans le chapitre relatif à l'Apparition du 8 décembre et quant aux considérations sur l'état psychique des enfants pendant les visions, il y aurait lieu, si l'espace nous était donné, de présenter les mêmes observations. Là encore M. De Greeff triomphe insolemment des prétendues contradictions des voyants et de leur mauvaise foi. Victoires éphémères, qui fondent comme neige au soleil devant le rappel des règles les plus élémentaires de la théologie mystique. Pour être psychiatre, on n'est pas obligé de savoir qu'il y a des visions sans extase, des extases accompagnées d'une aliénation complète ou incomplète des sens, que l'état extatique peut très bien comporter seulement la suspension partielle des fonctions visuelles, auditives, tactiles, qu'il est absurde d'exiger et criminel de vouloir vérifier l'incubation et l'invulnérabilité qui sont des miracles. A l'aide de ces principes élémentaires on peut souffler, sur toutes les objections de M. De Greeff, j'en ai en vain cherché une seule sous sa plume qui résiste à ce traitement.

* * *

Au terme de cette étude, rapide sans doute, mais approfondie, je me crois en droit de conclure en ces termes : Autosuggestion et simulation combinées sont une très ingénieuse interprétation des événements de Beauraing, à la condition toutefois d'arranger les faits, de les accommoder, de les plier aux exigences préconçues de la théorie. Mais, qui oserait soutenir que la totalité des faits, loyalement reconnus, s'ajuste à la thèse de De Greeff? Qui oserait soutenir, comme le prétend l'éminent psychiatre, qu'il suffit de placer Andrée Degeimbre à la tête de sa petite troupe, opérant avec la complicité secrète des ténèbres et de la foule, à la faveur des clartés fugaces des phares d'autos, pour expliquer et justifier ce que Louis Piérard appelait « ce chef-d'œuvre de ronerie congréganiste et d'astuce paysanne », le jeu poursuivi pendant cinq semaines des trente-trois scènes d'apparitions?

(A suivre.)

J. SCHYRGENS.

P. S. — Sur une information erronée, j'avais attribué à M. De Greeff (numéro du 28 avril) la qualité d'ancien directeur de la Maison de santé de Beau-Vallon. M. l'abbé Honincks, aumônier du Sanatorium « proteste contre cette assertion », refusant avec quelque vivacité l'honneur gratuit que je croyais avoir fait à l'établissement. Dont acte.

J. S.

Caisse Urbaine et Rurale

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital Frs. 10.000.000

ANVERS, 28, LONGUE RUE DE L'HOPITAL 28

Téléphones 313,71 349,70 306,28

PRETS HYPOTHÉCAIRES de 1^{er} et de 2^d rang

OPÉRATIONS DE BOURSE

COMPTES COURANTS et de DÉPÔTS

Intérêts : 2 1/2 à 6 % suivant terme.